

PLAN DE GESTION DE CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

CPTS DU PAYS D'ARLES

Mise à jour : décembre 2025

Résumé des mises à jour du plan et des actions mises en œuvre en 2025 (Décembre 2025)

Mises à jour du plan

Densités de population par commune (Cf page 6)

Réalisation d'un recensement ainsi qu'une carte simplifiée des risques AMAVI par commune (Cf. page 8)

Actualisation de la liste des SSIAD, EHPAD et Résidences Autonomie (Cf annexe 2)

Mise à jour des coordonnées des référents de crise des CPTS voisines (Cf annexe 3)

Mise à jour des référents intra-territoriaux de la cellule de crise (Cf annexe 4)

Organisation

Organisation de 4 lieux de gestion de crise selon le territoire concerné (Cf page 4)

Acquisition de 3 sur les 4 sacs d'urgence (garnissage à finaliser et à déployer sur les 4 lieux identifiés en 2026)

Formations

Formation du référent SSE de la CPTS par le CESU 13 en février 2025

Formation de 2 jours sur la gestion de SSE des membres médicaux et paramédicaux de la cellule de crise de la CPTS et de quelques adhérents en octobre 2025

Réunions de la cellule de crise

2 rencontres en mai et novembre 2025

Communication

Diffusion de la version papier du flyer « bonnes conduites en cas de SSE » et diffusion d'une version vidéo auprès des 28 mairies

Diffusion auprès du grand public

FICHE IDENTITÉ CPTS DE LA CPTS DU PAYS D'ARLES

Forme juridique	Association Loi 1901
FINESS	FINESS EJ : 13 005 087 5 FINESS ET : 13 005 088 3
Enregistrement en préfecture le	19 janvier 2018 (03 février 2018 : parution au JO)
N° SIRET	83866159300015
Adresse de son siège social	62 avenue Frédéric Mistral 13 990 FONTVIEILLE
Référent SSE (identité et coordonnées)	
Coordonnées : - Téléphoniques - E-mail - Site internet	Bureaux : Saint Paul de Mausole Chemin de Saint Paul 13210 Saint Rémy de Provence cpts@cptpaysdarles.fr 07 75 77 14 09 https://cptspaysdarles.fr/cpts-paysdarles/
Labellisée ARS le	Février 2020
Contractualisation à l'ACI le	10 décembre 2020

Tableau n°1 : Fiche identité CPTS – Source : CPTS du Pays d'Arles

I CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE	
A- COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE	P 5
B- MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE	P 5
II- ÉCOSYSTÈME DE LA CPTS	
A- CARTOGRAPHIE DES RISQUES DU TERRITOIRE DE LA CPTS	P 7
B- CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES DU TERRITOIRE DE LA CPTS	P 11
C- LES AUTRES RESSOURCES IDENTIFIÉES PAR LA CPTS SUR SON TERRITOIRE	P 16
D- AUTRES RESSOURCES IDENTIFIÉES PAR LA CPTS EN DEHORS DU TERRITOIRE	P 16
E- RECENSEMENT DES MOYENS MATÉRIELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MOBILISÉS	P 17
F- DÉSIGNATION DE RÉFÉRENTS INTRA CPTS DE ZONES	P 18
G- L'ANALYSE SWOT DE LA CPTS	P 19
H- CARTOGRAPHIE DES RISQUES DU PROJET	P 20
III PRÉPARATION DE LA RÉPONSE PAR LA CPTS	
A- CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE	P 21
B- FONCTIONS ET MISSIONS DES MEMBRES DE LA CELLULE DE CRISE	P 22
C- OUTILS DE RÉPONSE	P 24
IV DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE	
A- LE DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE	P 25
B- FICHE RÉFLEXE 1 : RÉCEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE	P 26
C- FICHE RÉFLEXE 2 : INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE	P 27
D- FICHE RÉFLEXE 3 : CONDUITE DE CRISE	P 29
E- FICHE RÉFLEXE 4 : LA SORTIE DE CRISE	P 30
V FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL DE LA CELLULE DE CRISE	
VI DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ	
A- POLITIQUE D'ARCHIVAGE DU PLAN DE GESTION DE CRISE	P 31
B- RÉACTUALISATION DU DOCUMENT	P 31
C- POLITIQUE D'INFORMATION / SENSIBILISATION ET PLAN DE FORMATION	P 31
D- PROGRAMME ANNUEL D'EXERCICES ET ENTRAÎNEMENTS	P 33
E- RETEX ET RÉÉVALUATION DU DISPOSITIF	P 32
ANNEXES	
RAPPEL RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)	P 34
ANNEXE 1— RÉFÉRENTS INSTITUTIONNELS DES SSE	P 35
ANNEXE 2 — COORDONNÉES DES STRUCTURES, ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA CPTS	P 37
ANNEXE 3— RÉFÉRENTS SSE DES CPTS DU DÉPARTEMENT	P 45
ANNEXE 5 — PROCÉDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE ET MODÈLE DE POINT DE SITUATION	P 46
ANNEXE 6 — MODÈLE DE POINT DE SITUATION	P 47
ANNEXE 7 — FICHES ACTION DES FONCTIONS DE LA CELLULE DE CRISE	P 48
ANNEXE 8 — FLYER ARS ALERTE	P 56
GLOSSAIRE	P 60
BIBLIOGRAPHIE	P 61

LES RÉFÉRENTS SSE DE LA CPTS DU PAYS D'ARLES

Dr Bernard GIRAL, référent principal

Disponibilités : du lundi au samedi de 5H30 à 18H00

Dr Paul COCHET, référent adjoint

Disponibilités : du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00

Mme Sylvette SCIFO-ANTON, référente adjointe

Mme Karine PETITJEAN-MARTELL, référente technique

DISPOSITIF DE VEILLE OPÉRATIONNEL DE LA CPTS DU PAYS D'ARLES

La CPTS est joignable à la boîte mail suivante : crisecptspaysdarles@gmail.com

LIEUX DE GESTION DE CRISE POSSIBLE DE LA CPTS DU PAYS D'ARLES

SECTEUR Arles Crau Camargue Alpilles

Centre hospitalier d'Arles Quartier Fourchon 13 200 Arles **salle dans un bâtiment Algeco située à proximité de l'IFSI MSP de la Tarasque 10 boulevard Gambetta 13 150 Tarascon**

SECTEUR Vallée des Baux Alpilles

MSP Pôle Ouest Alpilles **62 boulevard Frédéric Mistral 13 990 Fontvieille**

SECTEUR Terre de Provence

MSP O2 **48 avenue du Dr Georges Perrier 13 160 Châteaurenard**

I-Création du comité de pilotage

A- Composition du comité de pilotage de la CPTS

Tableau n° 1 : Composition de l'équipe projet de la CPTS

Nom Prénom	Profession	Lieu d'exercice/ Habitation (retraité-e)	Structure d'appartenance le cas échéant (MSP, Centre Hospitalier, EHPAD...)	Participation à la gouvernance de la CPTS (oui /non) En cas de participation, préciser la fonction (président, trésorier, ...)
BONNET Dominique	Médecin pneumologue retraîtée	Arles		Secrétaire
COCHET Paul	Médecin généraliste	Tarascon	MSP La Tarasque	Vice-Président
GIRAL Bernard	Médecin généraliste	Fontvieille	MSP Pôle Ouest Alpilles	Président
SCIFO-ANTON Sylvette	IDE retraitée, élue santé	Fontvieille		Trésorière
PETITJEAN- MARTEL Karine	IDEL	Tarascon	MSP la Tarasque	Référente technique

Source : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 11/2024)

B- Modalités de fonctionnement du comité de pilotage

Tableau n° 2 : Modalités de fonctionnement du comité de pilotage

	Description (Moyens de contacts, nombre de professionnels contactés/invités, date et lieux des réunions, nombre de participants...)
Réunions de la cellule SSE	2 rencontres : 13/05/2025 25/11/2025
Modalités de communication utilisées (mails, newsletter, webinaires, questionnaires...)	Newsletter
Organisation de temps de formation	Formation de la référente technique SSE à la gestion de SSE les 04 et 05/02/2025 Formation des membres de la cellule de crise à la gestion de SSE les 13 et 14/10/2025
Rencontres inter-MSP	Production d'un flyer grand public sur la conduite à tenir en cas de SSE distribué entre avril et juillet 2025 aux mairies des 28 communes
Rencontre avec le CH d'Arles	Deux rencontres sur l'articulation ville-hôpital sur gestion de crise SSE Le 09/01/2025 Le 11/09/2025

Source : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 09/2025)

II- Écosystème de la CPTS

La CPTS du Pays d'Arles est de taille 3. Elle s'étend sur les 28 communes du nord et de l'ouest des Bouches du Rhône, réparties dans 3 intercommunalités ACCM (Arles Crau Camargue Montagnette), CCVBA (Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles) et TPA (Terre de Provence Agglomération).

La CPTS compte une population de 168 000 habitants répartis sur 2000 Kms², soit 40% de la surface totale du département des Bouches-du-Rhône. 1300 professionnels de santé libéraux exercent sur le territoire.

Tableau n°3 : Les 28 communes et leur nombre d'habitants du territoire de la CPTS

Commune	Code postal	Nombre habitants Sources = ville-data.com	Zonage Médecin spécialiste en médecine générale Zones sous- densités (ZIP / ZAC)
Arles	13200	51 691	ZAC
Aureille	13930	1537	ZAC
Barbentane	13570	4 236	ZAC
Boulbon	13150	1519	ZIP
Cabannes	13440	4 595	ZAC
Chateaurenard	13160	16 669	
Eygalières	13810	1 733	ZAC
Eyragues	13630	4 355	
Fontvieille	13990	3 521	ZAC
Graveson	13690	4 791	
Le Paradou	13520	2 200	
Les Baux de Provence	13520	289	ZAC
Maillane	13910	2 738	
Mas Blanc les Alpilles	13520	513	
Maussane les Alpilles	13530	2 396	
Mollégès	13940	2 666	ZAC
Mouriès	13890	3 414	ZAC
Noves	13550	5 853	
Plan d'Orgon	13750	3 552	ZAC
Rognonas	13870	4 111	
Saint Andiol	13670	3 380	ZAC
Saint Etienne du Grès	13103	2 486	
Saint Martin de Crau	13310	13 729	ZAC
Saint Rémy de Provence	13210	9 619	
Saintes Maries de la Mer	13460	2 120	ZIP
St Pierre de Mézoargues	13150	223	ZIP
Tarascon sur Rhône	13150	15 423	ZIP
Verquières	13670	790	
TOTAL		170 149	15/28

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 09/2025)

A- Cartographie des risques du territoire de la CPTS

Tableau n°4 : Les risques identifiés sur les 28 communes de la CPTS du Pays d'Arles

Commune	Inondation	Séisme	Mouvement	Foudre/éclaircie	Barrage	Industriel	Nucléaire	Minier	route	voie ferrée	voie navigable	maritime	collapsion	gare de triage
Arles	risques à risque important. Risque à long terme	risque faible			SPC - STC	SPVSD SH(SB)								
Auaille	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré												
Bardonnèche	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à très court terme. Liste de DDC		SPC - STC									
Bouillabon	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC - STC									
Calanques	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC-STC-G-Q									
Châteauneuf sur Isère	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à très court terme. Liste de DDC, source de DDC		SPC-STC-G-Q									
Eygalières	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC			MAR de Haute						
Eyragues	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à court et moyen terme. Risques à très court terme. Risques à long terme. Risques à très long terme.		SPC - STC									
Fontvieille	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré				SPVSD SH(SB)		MAR de Haute						
Gréoux les Bains	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC - STC									
Le Paradou	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC			MAR de Haute						
Les Baux de Provence	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré						MAR de Haute						
Maille	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC - STC									
Mas Blanc les Alpilles	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC - STC									
Maussane les Alpilles	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC			MAR de Haute						
Mollégès	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à court et moyen terme. Liste de DDC, risques à long terme. Risques à très long terme.		SPC - STC									
Mouriès	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC			MAR de Haute						
Naves	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à très court terme. Liste de DDC		SPC-STC-G-Q									
Pied d'Oignon	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à très court terme. Liste de DDC		SPC-STC-G-Q									
Rognonas	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC-STC-G-Q									
Saint Andiol	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC - STC									
Saint Etienne d'Ormes	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à très court terme. Liste de DDC, source de DDC		SPC - STC									
Saint Martin de Crau	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC	SPVSD SH(SB)								
Saint Rémy de Provence	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à très court terme. Liste de DDC, risques à long terme. Risques à très long terme. Source de DDC		SPC - STC			MAR de Haute						
Saintes Maries de la Mer	risques à risque important. Risque à long terme	risque à très court terme	risques à très court terme. Source de DDC		SPC									
St Pierre de Mévouillon	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC - STC									
Tarascon sur Rhône	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré	risques à très court terme. Liste de DDC, source de DDC		SPC - STC	SPVSD SH(SB)								
Vauquaires	risques à risque important. Risque à long terme	risque modéré			SPC - STC									
TOTAL COMMUNES CONCERNÉES risque important : 17	28	28	10	19	26	4	1	7	28	11	5	2	18	2

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 01/2024)

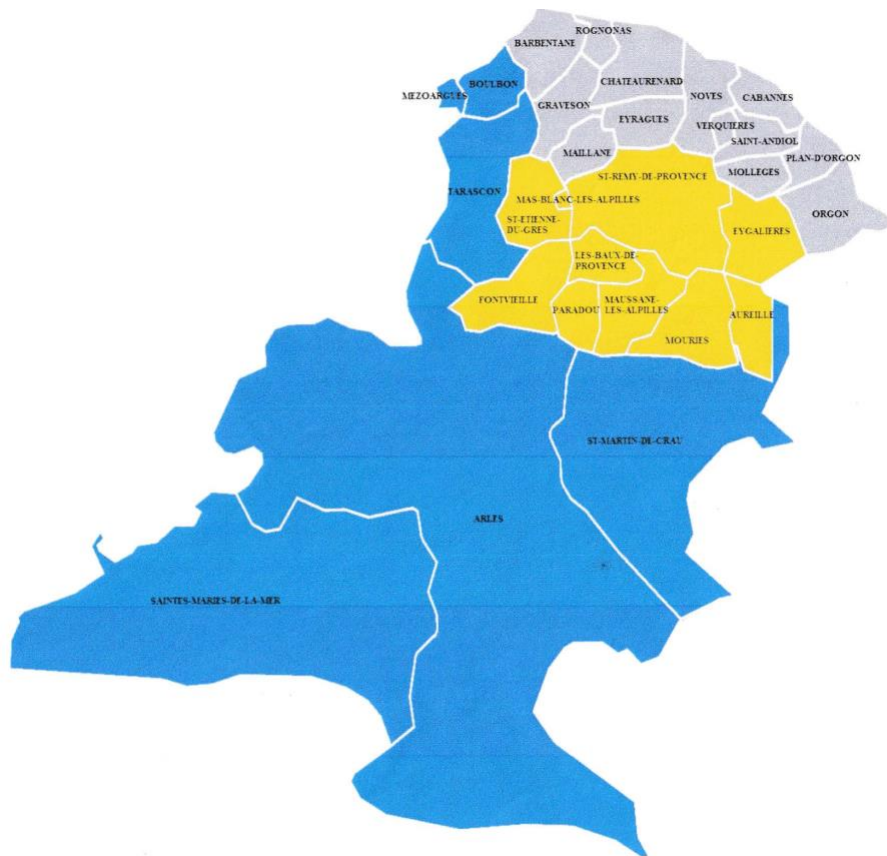
Légende : SPC : barrage de Serponçon, STC : barrage de Sainte Croix, Q : barrage de Quinson, G : barrage de Gréoux.

SH : SEVESO seuil haut (nbre) SB : SEVESO seuil bas (nbre)

Risques importants, modérés, communes à risques

Sources : Dossier départemental sur les risques majeurs dans les Bouches-du-Rhône, préfecture des Bouches-du-Rhône, 2021

Carte du territoire et pictogrammes permettant d'expliquer le tableau 4 bis sur les risques AMAVI par commune



- | | | | |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| : arènes | : manifestations taurines | : marchés hebdomadaires, brocantes... | : manifestations culturelles |
| : lieux de cultes | : espaces culturels | : infrastructures sportives | : cinéma |
| : discothèques... | : fort tourisme | : zone commerciale | : zone industrielle |
| : centre pénitentiaire | : proximité autoroute | : musée | : collège/lycée/université |
| : halte fluviale tourisme | | | |

Compte-tenu du nombre important de communes (28) dont 13 comptent moins de 3000 habitants et 8 moins de 5000, seuls les plans communaux de sauvegarde des 4 agglomérations principales (quadrillant de manière homogène le territoire) ont été détaillés.

Tableau n°5 : Les Plans communaux de Sauvegarde de Arles, Châteaurenard, St Rémy de Provence et Tarascon

Risques	Maire/Directeur Général des Services (DGS)
ARLES	
Inondations	M. Le maire Patrick de CAROLIS Mme Aurélie Brunet (DGS)
Pandémie	
Ozone	
Grand Froid	
Epizootie	
Vent	
DAHER	
CHATEAURENARD	
Feux de Forêts	M. Le maire Marcel MARTEL Mme Erica BATTISTONE (DGS)
Inondations	
Sismique	
Rupture de barrage	
Mouvement de terrain	
Transports de matières dangereuses	
Risque technologique OLEODUC	
Regroupement de personne	
Pandémie	
Terrorisme	
TARASCON	
Feux de Forêts	M. Le maire Lucien LIMOUSIN M. DECOSTER (DGS)
Inondations	
Sismique	
Rupture de barrage	
Risque Industriels	
Transports de matières dangereuses	
Contaminations radioactif	
Canicule	
ST REMY DE PROVENCE	
Feux de forêts	M. Le maire Hervé CHERUBINI M. Frédéric GERMAN (DGS)
Inondations	
Sismique	
Rupture de barrage	
Mouvement de terrain	
Transports de matières dangereuses	
Nucléaire	
Canicule	
Tempête, vents forts, orage	
Neige, verglas, grand froid.	

Source CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 05/2024)

B- Cartographie des ressources du territoire de la CPTS

Tableau n°6 : Classification ORSAN des établissements de santé présents sur le territoire de la CPTS du Pays d'Arles et en périphérie

DPT	FINESS GEO	Établissement	Adresse	ORSAN AMAVI	ORSAN NRC	ORSAN REB	ORSAN EPI CLIM	ORSAN MEDICO-PSY
13	130002827	CH IMBERT JOSEPH (ARLES)	Quartier Fourchon ARLES	1ère ligne	2ème ligne	2ème ligne	1ère ligne	2ème ligne
13	130001258	HOPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE TARASCON	Route d'Arles TARASCON	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale
13	130781370	CLINIQUE JEANNE D'ARC	7 rue Saboly ARLES	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	2ème ligne	Réponse minimale
13	130035793	CLINIQUE KORIAN GLANUM	1 Avenue Renée de la Comble ST REMY DE PCE	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale
13	130806011	MS SAINT PAUL DE MAUSOLE - ST REMY DE PCE	Chemin de Saint Paul ST REMY DE PCE	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	2ème ligne
84	840001861	CH HENRI DUFFAUT (AVIGNON)	305 avenue Raoul Follereau AVIGNON	1ère ligne	1ère ligne	1ère ligne	1ère ligne	1ère ligne
84	840000541	CHS MONTFAVET	Avenue de la Pinède AVIGNON	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	Réponse minimale	2ème ligne
84	840000418	CHI DE CAVAILLON-LAURIS	119 avenue Georges Clémenceau CAVAILLON	2ème ligne	2ème ligne	2ème ligne	1ère ligne	Réponse minimale

Sources : CPTS du Pays d'Arles et ARS PACA du 15/06/2023

Tableau n° 7 : Recensement des établissements médico-sociaux accueillant un public en situation de handicap présents sur le territoire de la CPTS

(Voir annexe 2 pour les coordonnées des tableaux 7 et 8)

Nom établissement	Ville	Adresse
Établissements accueillant un public en situation de handicap		
Foyer accueil médicalisé le Hameau du phare Phare	Arles	Rue Georges Jo Maillis
Maison accueil Spécialisé Les Iris	Saint Remy de Provence	Chemin St Paul
Institut médico éducatif les Abeilles	Fontvieille	Rue Michelet
IME les Abeilles	Arles	Pont de Crau quartier Fourchon
CAE Unité Éducative en milieu ouvert	Arles	8 avenue de la libération
Foyer de vie le Mas St Pierre	Arles	Avenue Louis Lissac
Foyer accueil médicalisé fondation partage et vie	Plan d'Orgon	123 Impasse Jules Laty
Maison Accueil Spécialisée le Soleil	Tarascon	Route d'Arles

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 11/2023)

Tableau n°8 : Recensement des EHPAD, Résidences Seniors et SSIAD présents sur le territoire de la CPTS

Nom établissement	Ville	Adresse
EHPAD		
EHPAD Résidence des Baux du Roy	Maussane les Alpilles	5 Ave Roquerousse
EHPAD Vallée des Baux	Maussane les Alpilles	Place J.Laugier de Monblan
EHPAD la Durance	Noves	11 ave Agricool Viala
EHPAD clerc de Molière	Tarascon	Route d'Arles
EHPAD Canto Cigalo	Chateaufrenard	64 Ave Général de Gaulle
EHPAD Marie Gasquet	St Remy de Provence	Route du Rougadou
EHPAD Les Oliviers	St Remy de Provence	Route du Rougadou
EHPAD Henri Bellon	Fontvieille	Ave des Moulins
EHPAD La Raphèle	Barbentane	Chemin de la Côte
EHPAD La Sousto	Eygalières	Ave de la Leque
EHPAD Hameau pour la retraite	Eyragues	300 Ave du 8 mai1945
EHPAD l'Oustau di Daillan	Maillane	28 allée Robert Ancel
EHPAD L'Oustalet	Plan d'Orgon	123 imp Jules Laty
EHPAD La Mourgue des Alpilles	St Etienne du Grès	24 Bd Général de Gaulle
EHPAD la Rimandière	St Martin de Crau	10 Rue Alphonse Daudet
EHPAD Jeanne Calment	Arles	3 avenue des Alyscamps
EHPAD Le Lac	Arles	Quartier Fourchon (dans enceinte CH) Dans l'enceinte du CH d'Arles
EHPAD les Tournesols	Arles	12 rue Bertrand Boysset
EHPAD Griffeuille	Arles	35 rue Winston Churchill
EHPAD les Hauts de Barbegal	Arles	54, route de Coste basse Pont de Crau
EHPAD les Iris	Arles	Place de la Bascule
EHPAD enclos St Césaire	Arles	9 rue Antoine Talon

Nom établissement	Ville	Adresse
Résidences Autonomie (MAJ : 09/2025)		
Résidence les Hauts de Barbegal	Arles	54 route de Coste basse Pont de Crau
Résidence les Iris	Raphèle les Arles	6 place de la Bascule
Résidence Autonomie les terrasses	Les Saintes Maries de la mer	3 Ave Jacques Yves Cousteau
Résidence L'Oustaou	Saint Martin de Crau	4 avenue Saint Roch
Résidence la Margarido	Tarascon	7 rue Georges Clemenceau
Résidence La Ben Vengulo	Rognonas	2 boulevard Bonet D'Oléon
Résidence la Montagnette	Barbentane	Quartier La Côte
Résidence cœur de Provence	Chateaufrenard	4 avenue du clos Reginel
Résidence l'Aubier de Tilia	Chateaufrenard	100 chemin des Tilleuls
Résidence Pierre Vigne	Eyragues	6 avenue de la République
Résidence l'Arlésienne	Graveson	11 avenue du Dr Pramayon
Résidence la Mazurka	Saint Andiol	Quartier grand Barraly
Résidence Alphonse Daudet	Fontvieille	Ave des moulins
Résidence le Mas de Sarret	Saint Rémy de Provence	Avenue des Martyrs de la Galline
Résidence le mas de mai	Les Baux de Provence	Hameau du chevrier
SSIAD		
SSIAD CH Arles	Arles	Quartier Fourchon
SSIAD CCAS	Arles	11 rue Parmentier
SSIAD ADMR Horizon	Arles	22 Ave de la libération
SSIAD l'Amivido Romi	Chateaufrenard	Ave des Martyrs de la résistance
SSIAD La clé des âges	Tarascon	Route d'Arles
SSIAD ADMR Val de Durance	Saint-Andiol	Route de st Remy quartier grand Barraly
SSIAD ADMR	St Remy de Provence	389 Route de Maillane

Tableau n°9 : Nombre de professionnels de santé libéraux par commune

Commune	Médecins Généralistes	Médecins Spécialistes	Infirmiers	Pharmaciens	Biologistes	Sage- femme	MKT	Ortho- phonistes
Arles	34	12	122	19	3	6	57	10
Aureille	1	0	3	0	0		1	0
Barbentane	2	0	9	1	0	1	6	
Les Baux de Provence	0	0			0		1	
Boulbon	2	0	0	1	0	1	2	3
Cabannes	3	0	10	2	0	0	3	1
Chateaurenard	12	13	45	5	1	2	22	6
Eygalières	2	0	3	1	0	0	5	2
Eyragues	3	1	11	1	0		2	2
Fontvieille	4	1	11	1	0	1	2	1
Graveson	4	0	12	1	0	1	3	
Maillane	2	0	3	1	0		1	
Mas Blanc les Alpilles	0	0	0	0	0	0	1	0
Maussane les Alpilles	3	0	8	1	0	0	8	3
St Pierre de Mézoargues	0	0	0	0	0	0	0	0
Mollégès	4	0	8	1	0	0	3	0
Mouriès	3	1	6	1	0	0	13	4
Noves	3	0	11	2	1	1	3	2
Le Paradou	2		1	0	0	0	1	0
Plan d'Orgon	1		7	1	0	1	3	0
Rognonas	4	1	13	1	1	1	3	3
Saint Andiol	4	1	13	1	1		3	
St Etienne du Grés	3	0	7	1		0	6	0
Les Saintes Maries	5	0	5	1		0	3	0
Saint Martin de Crau	16		30	4		2	7	4
St Remy de P	17	9	33	4	1	3	18	3
Tarascon	5	8	33	4	2		18	5
Verquières	3	0	2	0	0	0	1	0
TOTAL	142	47	406	55	9	20	196	49

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 11/2023)

Tableau n° 10 : Recensement des collectivités, institutions présentes sur le territoire de la CPTS

(Voir annexe 1 pour les coordonnées)

Collectivité/Institution	Ville	Adresse
INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS		
Préfecture 13	Marseille	66 bis Saint Sébastien
Sous-préfecture Arles	Arles	2 rue du cloître
Conseil départemental 13	Marseille	52 avenue Saint Just
SDIS	Marseille	1 avenue Baudrani
DDTM (direction départementale des territoires de la mer)	Arles	15 rue Nicolas Copernic
ONF (office national des forêts)	Aix en Provence	46 avenue Paul Cézanne
DREAL (direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement)	Marseille	36 Boulevard des Dames
INTERCOMMUNALITÉ		
Intercommunalité ACCM	Arles	5 rue Yvan Audouard
Intercommunalité CCVBA	St Remy de Provence	23, avenue des Joncades basses
Intercommunalité TPA	Eyragues	Chemin Notre Dame
ANTENNES DE LA CROIX ROUGE		
Croix rouge	Chateaurenard	13 Boulevard Gambetta
Croix rouge	Tarascon	Chemin de souspiron
Croix rouge	Arles	2 bis du condorcet
MAIRIE		
Mairie	Arles	Place de la République
Mairie	Tarascon	Place du marché
Mairie	Boulbon	5 place Barberin
Mairie	Saint Pierre de Mézoargues	83 D81
Mairie	Saint Martin de Crau	Place Dr J.Bagnaninchi
Mairie	Barbentane	7 Le cours
Mairie	Rognonas	Place Jeanne D'Arc
Mairie	Graveson	8 cours national
Mairie	Maillane	Cours Jeanne D'Arc
Mairie	Chateaurenard	6 rue Jentelin
Mairie	Eyragues	Place de la Libération
Mairie	Cabannes	Place de la Mairie
Mairie	Saint Andiol	Place Général de Gaulle
Mairie	Verquières	Place de la Mairie
Mairie	Mollégès	1 place de l'hôtel de ville
Mairie	Noves	4 place Jean Jaurès
Mairie	Saint Remy de Provence	Place Jules Pélissier
Mairie	Saintes Maries de la mer	6 avenue de la République
Mairie	Saint Etienne du Grès	Place de la Mairie
Mairie	Fontvieille	8 place Marcel Honorat
Mairie	Maussane les Alpilles	Avenue de la vallée des Baux
Mairie	Paradou	Avenue Jean Bessar
Mairie	Baux de Provence	29 rue du Château
Mairie	Aureille	2 Frédéric Mistral
Mairie	Mouriès	35 avenue Pasteur
Mairie	Mas Blanc	D99
Mairie	Eygalières	130 route du Buis
Mairie	Plan d'Orgon	373 Place Lucien Martin

Source CPTS du Pays D'Arles (MAJ : 11/2023)

C- Les autres ressources identifiées par la CPTS sur son territoire

Les autres ressources reposent principalement sur les structures d'exercice coordonné présentes sur le territoire (Cf. en annexe 2 les coordonnées référents) :

1- Les plans de gestion de crise sanitaire prévus par les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) :

MSP La Tarasque à Tarascon : Plan de gestion de crise centré sur risques de pandémie

MSP O2 à Chateaurenard : Plan de gestion de crise sur les risques cardiovasculaires

MSP Pôle des Alpilles à Fontvieille : Plan de gestion de crise généraliste

MSP de Noves : Plan de gestion de crise généraliste

MSP de Maussane les Alpilles : Plan de gestion de crise généraliste

2- Les partenariats mis en place avec les municipalités durant la crise COVID à réactiver si besoin pour les prêts de locaux

ACCM : Arles, Tarascon

CCVBA : Fontvieille, Maussane les Alpilles, Saint Rémy de Provence

TERRE DE PROVENCE : Châteaurenard, Cabannes

Les outils de communication existants

WhatsApp IDEL

WhatsApp adhérents de la CPTS + mailing hebdomadaire (newsletter)

Élaboration d'un support d'informations grand public avec les MSP du territoire sur les grands types de risque et le nécessaire à prendre en cas d'urgence diffusé au second semestre 2025

Diffusion du support de l'ARS « signaler, alerter, déclarer » aux professionnels et aux municipalités

D-Autres ressources identifiées par la CPTS en dehors du territoire :

Il n'existe pas en 2025 d'inter CPTS sur le département et aucune modalité de travail n'est en place actuellement avec les CPTS limitrophes.

Référents SSE dans les autres CPTS du département : (voir liste à compléter en [annexe 2b](#))

Modalités de travail prévues avec ces référents : Pas de modalités de travail mises en œuvre pour le moment

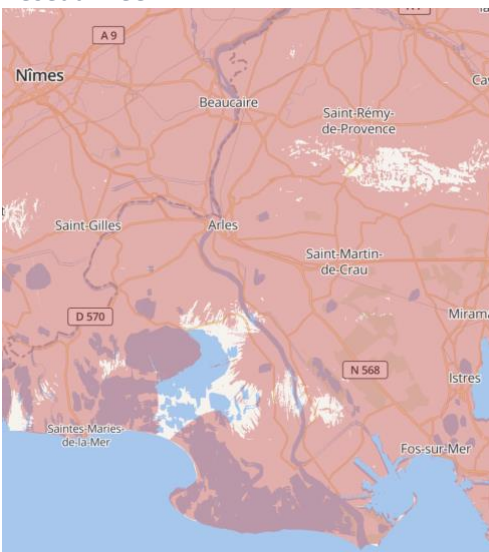
Dispositif d'Appui à la Coordination présent sur le département : DAC Provence Santé Coordination avec lequel des partenariats étroits existent

Présence d'un Service d'Accès aux Soins (SAS) effectif sur le département :

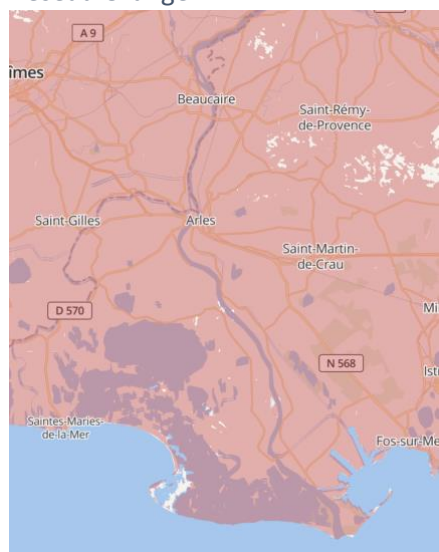
E- Recensement des moyens matériels susceptibles d'être mobilisés

- **Existence d'un processus de recensement des EPI déjà testé** pendant la crise COVID et qui pourrait être réutilisé.
 - Chaque Mairie et MSP peuvent être sollicitées comme lors de la crise COVID pour établir un état des stocks.
 - Le référent MSP sollicite le référent mairie pour établir cet état des lieux.
 - Le groupe WhatsApp adhérents est utilisé pour communiquer entre les professionnels de santé et en particulier auprès des officines (35 sont adhérentes au 09/2025)
 - Des sous-groupes WhatsApp peuvent être créés pour des besoins spécifiques (dans le cadre de visites à domicile notamment)
- **Locaux mobilisables en cas de besoin de stockage :**
 - CPTS, Mairies (Cf. lieux identifiés dans les Plans Communaux de Sauvegarde) et MSP (SSE).
 - Locaux mobilisables en cas de nécessité d'ouverture ou de création de structures dédiées auprès des mairies et MSP (Cf partenariats mobilisés durant la crise COVID)
- **Existence de matériel du type barnum, tentes, etc.**
 - Mairies (Cf. moyens identifiés dans les PCS)
- **Existence d'un stock de base d'EPI au sein du territoire**
 - 5 MSP et 59 officines du territoire (dont 35 sont adhérentes à la CPTS)
- **Équipement matériel (informatique, bureautique, moyens de communication, téléphonie...)**
 - CPTS, mairies (PCS) et MSP (SSE)
- **Identification de moyens mobilisables en cas de coupure réseau électriques, coupure réseau téléphonique, coupure réseau d'eau.**
 - Téléphone réseau cellulaire mairie, stock bouteilles d'eau en accord avec grande surface stocks réquisitionnés
- **Pas de présence de zones blanches intégrales** pouvant entraver l'utilisation d'outils connectés mais sur certaines zones des opérateurs manquent : Les opérateurs Free et Orange ne sont pas accessibles sur des zones des Alpilles et de Camargue (Cf sur les cartes, zones en blanc)

Réseau Free



Réseau Orange



Source ARCEP : <https://monreseaumobile.arcep.fr> (MAJ : 01/2024)

Tableau n°11 : Recensement des solutions de téléconsultation sur le territoire de la CPTS du Pays d'Arles

VILLE	NOM	LOGICIEL
ARLES	Dr Gilles CHINA	MAIIA
	Dr Astrid GUY	MAIIA
	Dr Jean-Yves CHICCO	MAIIA
	Dr Mathieu BLANC	DOCTOLIB
SAINT MARTIN DE CRAU	Dr Marleyne MUETTON	MAIIA
	Dr Clémentine LASSEE	MAIIA
	Dr Nicolas NUSSLI	MAIIA
	Dr Audrey FAVIER	MAIIA
LES SAINTES MARIES	Dr Mélanie SENTIS	MAIIA
	Dr Marie Caroline RETTORI	MAIIA
	Dr Bruno DESCHAMPS	DOCTOLIB
	Dr Manuela CAZACU	DOCTOLIB
GRAVESON	Dr Thierry INTERNICOLA	MAIIA
CHATEAURENARD	DR Marilia TROUILLARD	MAIIA
	Dr Adrien STALEN	MAIIA
	Dr Nadia ABDOUN	DOCTOLIB
	Dr Paula HEIJMANS	QARE
VERQUIERES	Dr David CARRON	QARE
	Dr Mélanie FRACHON	MAIIA
SAINT ANDIOL	Dr Béatrice BALIEU DOOSE	MAIIA
	Dr Marie Pierre BESSE	MAIIA
FONTVIEILLE	Dr François BOYER	DOCTOLIB

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 11/2023)

F- Désignation de référents intraCPTS de zones

Le territoire de la CPTS a été découpé en plusieurs zones et des référents intra-CPTS ont été désignés
(Les coordonnées des référents de zones sont en annexe 4)

Tableau n°12 : Définition des zones intraCPTS

Zones	Communes	Nombres d'habitants
Zone 1 : Arles Crau Camargue Montagnette : 6 communes REFERENT : Dr PAUL COCHET	Arles Saint Martin de Crau Saint Pierre de Mézoargues Saintes Maries de la Mer Boulbon	83 698
Zone 2 : Terre de Provence Agglomération : 12 communes REFERENT : Dr PIERRE JAFFUEL	Barbantane Cabannes Châteaurenard Eyragues Graveson Maillane Mollégès Noves Plan d'Orgon Rognonas Saint Andiol Verquières	59 379
Zone 3 : Vallée des Baux, Alpilles : 10 communes REFERENTS : Drs JACQUES BARGIER et BERNARD GIRAL	Aureille Baux de Provence Eygalières Fontvieille Mas Blanc les Alpilles Maussane les Alpilles Mouriès Paradou Saint Etienne du Grès Saint Rémy de Provence	27 762

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 05/2024)

G- L'analyse SWOT de la CPTS

INTERNE	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Savoir-faire organisationnel cf. crise COVID ● Ressource méthodologique ● Réseaux soignants ● Réseaux de bénévoles retraités ● Réseaux communaux (mairie) ● Identification des risques du territoire ● Rôle de communication reconnu auprès des PSL ● Annuaire des institutions, des structures et de plus 500 professionnels de santé libéraux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Épuisement des professionnels ● Pénurie de soignants ● Coût stockage (péremption) ● Manque ressources humaines ● Moyens financiers ● Étendue du territoire à couvrir ● Communication à destination de la population
EXTERNE	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Moyens humains (PSL retraités) ● Urgentistes installés en libéral ● Matériels des communes (salles, barnums) ● Expertise institutions ● Expertise spécifique soignants ● Expertise DAC et MSP ● Téléconsultations possibles ● Appui prise en charge psychologique (expérimentée durant la crise COVID) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Complexité coordination institutionnelle ● Déserts médicaux ● Age des soignants ● Manque expertise médecine de catastrophe ● Pas d'établissement de 1^{ère} ligne // SSE ORSAN et 1 seul CH service urgence ● Coupure communication/routes ● Coordination avec le CH et centre 15 non encore aboutie

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 05/2024)

H- Cartographie des principaux risques du projet

Tableau n° 13 : Cartographie et maîtrise des principaux risques de la CPTS

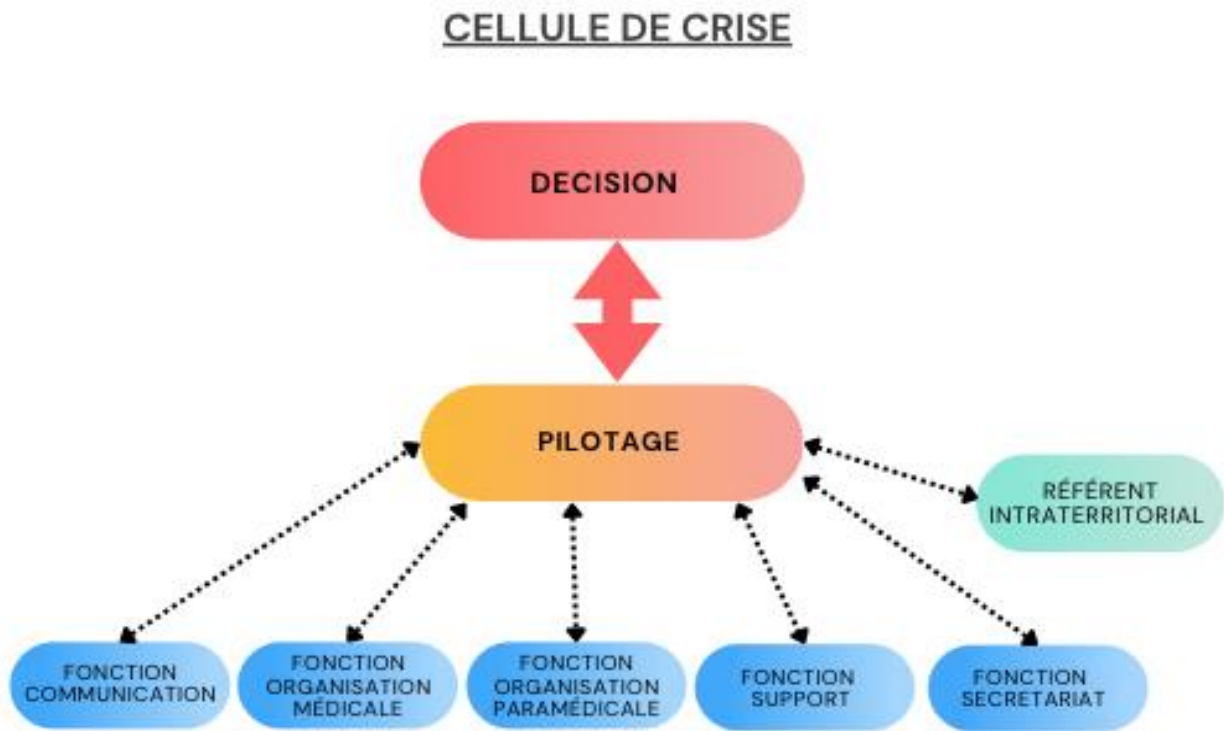
Risque	Occurrence	Impact	Communes
Absence d'établissement de 1 ^{ère} ligne sur territoire CPTS	Forte		Les plus proches Avignon ou Nîmes
Déficit de l'offre de soins sur certaines communes du territoire	Forte		Communes d'Arles et de Tarascon
Risques d'inondation, sismiques et routiers	Forte		Risque identifié sur les 28 communes
Risques de feux de forêt et de ruptures de canalisation	Forte		Entre 18 et 26 communes concernées
Isolement géographique	Moyenne		Hameaux de Arles, Saintes Maries de la Mer
Existence de zones blanches	Moyenne		Zones des Alpilles et Camargue
Risque Affluence de nombreuses victimes	Moyenne		8 communes concernées
Présence usine SEVESO (haut risque)	Moyenne		4 communes concernées

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 01/2024)

III – Préparation de la réponse par la CPTS

A- Constitution de la cellule de crise

La CPTS du Pays d'Arles a fait le choix d'adopter le modèle de constitution et de fonctionnement de cellule de crise préconisé dans le guide méthodologie d'élaboration de gestion de crise sanitaire en PACA diffusé en mars 2023 par l'ARS PACA, le CESU 13 et l'URPS ML PACA.



B- Fonctions et missions des membres de la cellule de crise

Tableau n° 14 : Rôle, missions et référents de la cellule de crise de la CPTS du Pays d'Arles

Les coordonnées figurent dans [l'annexe 4a](#) du présent document.

Fonctions	Missions principales	Référents	Interlocuteurs internes à la CPTS	Interlocuteurs externes à la CPTS
Décision	Faire le lien avec les tutelles et les partenaires Valider les actions mises en œuvre par la cellule de crise Valider la stratégie d'organisation, de communication et d'information Valider des mesures de sécurisation des PS et patients. Valider la sortie de crise	Dr Paul COCHET Dr Bernard GIRAL Sylvette SCIFO-ANTON En appui : Karine PETITJEAN-MARTEL	Fonction de décision Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction communication Référént support Fonction secrétariat	ARS Collectivités Communes Sécurité Civile
Pilotage	Répartir les tâches, coordonner et animer les différentes composantes de la cellule de crise Organiser la communication entre les différentes composantes de la conduite de crise au sein de la CPTS, ainsi qu'avec l'extérieur. Assurer la communication avec les autorités en lien avec la fonction décision Recevoir, analyser et synthétiser les informations Piloter les points de situation Mettre en œuvre les actions et les suivre			ARS Collectivités Sécurité Civile
Organisation médicale	Définir la stratégie de prise en charge médicale au regard de la SSE Adapter la stratégie médicale en fonction de l'évolution de la crise sanitaire Mobiliser les professionnels médicaux libéraux Coordonner les prises en charge médicale en lien avec le SAMU Recenser les publics fragiles Alerter sur les besoins en produits de santé	Dr Dominique BONNET Dr Philippe GUILLAUME	Fonction pilotage Fonction communication Fonction organisation paramédicale Fonction support Fonction secrétariat	
Organisation paramédicale	Définir la stratégie de prise en charge paramédicale au regard de la SSE Adapter la stratégie paramédicale en fonction de l'évolution de la crise sanitaire Mobiliser les professionnels paramédicaux libéraux Recenser les publics fragiles Alerter sur les besoins en produits de santé	Géraldine NIAULON, IDEL Laurence GILLES-GIRADIN, MKT Cécile BARRIERE, Manager (DAC Provence Santé Coordination, si besoin)	Président de la CPTS Fonction pilotage Fonction communication Fonction organisation médicale Fonction support Fonction secrétariat	

Fonctions	Missions principales	Référents	Interlocuteurs internes à la CPTS	Interlocuteurs externes à la CPTS
Communication	Mettre en œuvre la stratégie de communication adaptée à la situation et validée par la fonction décision. Rédiger les communiqués de presse Organiser les points de presse	Bernard GIRAL , Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON En appui : Marie LEFRANC Cécile MARTY	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support Fonction secrétariat	Presse, médias Canaux communication institutionnels : DGS, alertes ARS, Flash AM Grand Public Adhérents de la CPTS
Support	Identifier et recenser les besoins en matériel Gérer les ressources matérielles Garantir la sécurisation des installations Gérer les ressources humaines (plannings, remplacements, etc.).	Frédéric CHARRIER Muriel GREMAUD	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support Fonction secrétariat	Communes, collectivités, Fournisseurs de matériels Armée, SDIS, Sécurité Civile
Secrétariat	Réceptionner les appels téléphoniques et courriels, tenir les mains courantes, tenir le tableau de bord, suivre les points de situation, rédiger les comptes rendus, etc.	Marie LEFRANC Cécile MARTY	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support	
Représentation intra territoriale	<i>Mobiliser les PSL de la zone concernée</i> <i>Identifier et recenser les besoins en matériel</i> <i>Faire le lien en intraCPTS avec les autres membres de la Cellule de crise et autres représentants territoriaux</i> <i>Décliner la stratégie mise en place au sein territoire</i> <i>Faire le lien avec la cellule de crise</i> <i>Faire les points réguliers avec la cellule de crise</i>	Référents des 3 zones en lien avec les coordinatrices MSP : Zone ACCM : Dr Paul COCHET en lien avec Rafaële TRACOL Zone CCVBA : Drs GIRAL et BARGIER en lien avec Sandrine DOMZARIDIS et Corinne LEHMANN Zone TPA : Dr Pierre JAFFUEL en lien avec Angélique PERRIER	Président de la CPTS Fonction Décision Fonction Pilotage Fonction organisation médicale Fonction organisation paramédicale Fonction support	Partenaires extérieurs de la zone concernée

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 03/2024)

C- Outils de réponse

Tableau n° 15 : Recensement des outils de gestion SSE de la CPTS du Pays d'Arles

	TITRE	REFERENCE
Outil déclenchement Plan Gestion crise	Procédure d'activation du dispositif de gestion crise (prévoir une version papier + une version dématérialisée des supports)	Fiches réflexes 1 à 4 (en annexes)
Outils conduite de crise	Fiches actions des membres cellule de crise Cartographie des ressources du territoire Annuaire des membres cellule de crise Annuaire des référents crise sanitaire (ARS, ville...) Annuaire des partenaires	Plan de gestion crise
Outils de traçabilité	Modèles de main courante des informations entrantes, décisions, actions Modèle points de situation (échanges avec parties prenantes) Modèle de CR de réunions Tableau de bord de suivi des actions à mener (paper board) Modèles de planning des membres de la cellule Stylos, cahiers, prises de notes	A prévoir
Outils génériques de réponse	Listing Rappel des PS mobilisables Listing stock de base matériel et autres dispositifs Modalités de distribution du matériel et autres dispositifs fournis par les autorités Tableau de recensement des moyens humains Tableau de recensement du matériel fourni par autorités ou autres matériels disponibles (matériels médicaux indispensables, saturomètres, ECG, etc....)	En cours de réalisation
Outils spécifiques par risque	Tableau Solutions de télésanté Listing des locaux potentiellement mobilisables si recours structures dédiées et capacité	partiellement réalisé

Sources : CPTS du Pays d'Arles (MAJ : 03/2024)

IV – Dispositif de gestion de crise

A- Le dispositif de gestion de crise

Dispositif de veille opérationnel :

La CPTS est joignable à la boîte mail suivante : criseptsdarpaysdarles@gmail.com. Une copie du mail peut être adressée aux 3 référents SSE de la CPTS du Pays d'Arles à bernard.giral@orange.fr , paul.cochet@orange.fr. et simsalnateth@gmail.com

Le numéro de téléphone à laquelle la CPTS est joignable est le **06 81 89 00 26** (Dr Bernard GIRAL) et/ou le **07 75 77 14 09** (Secrétariat de la CPTS).

Dispositif de diffusion opérationnel de l'alerte en interne à la CPTS :

L'alerte sera transmise dans un premier temps aux membres de la cellule de crise par mail et SMS.

Processus d'activation de la cellule de crise de la CPTS :

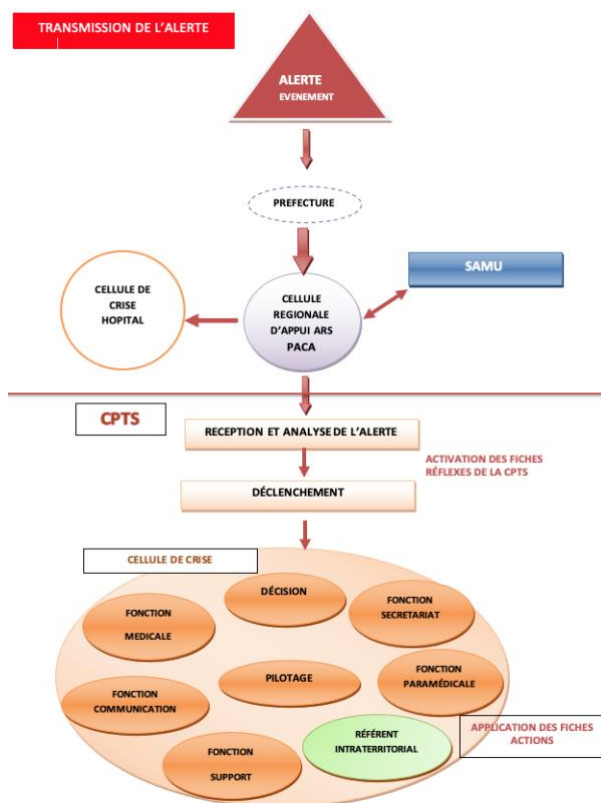


Schéma n°10 : Processus d'activation de la cellule de crise de la CPTS – Source : URPS ML PACA

Les 4 fiches reflexes chronologiques :

FICHE 1	RECEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE
FICHE 2	INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE
FICHE 3	CONDUITE DE CRISE La fiche réflexe 3 renvoie également à des fiches actions relatives aux missions des membres de la cellule de crise.
FICHE 4	ATTERRISSAGE

Tableau n°16 : Tableau Récapitulatif Fiches Réflexes

B- Fiche réflexe 1 : Réception de l'alerte et analyse

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 05/2024	
FICHE REFLEXE 1 : RECEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE		
CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON		
OBJECTIF : RECEPTION DE L'ALERTE, VERIFICATION, ANALYSE DE LA SITUATION		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 :</p> <p>Réception de l'appel au 06 81 89 00 26 et au 07 75 77 14 09 Réception de l'appel par mail à crisecpts paysdarles@gmail.com Noter :</p> <p>Heure d'appel/mail : Nom, Prénom de l'appelant : Fonction : N° de téléphone où joindre le correspondant :</p> <p>Origine de l'appel (ARS, Préfecture...) :</p> <p>Le message exact :</p> <p>..... </p> <p>Action 2 : Vérification de l'appel</p> <p>Rappeler le correspondant au numéro noté précédemment pour confirmer la réalité de l'alerte.</p> <p>Action 3 : Analyse de la situation</p> <p>Identifier le groupe de personnes en charge de valider la décision d'armer la cellule de crise = Dr GIRAL, Dr COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON</p> <p>Si l'alerte n'est pas validée (exemple territoire CPTS non concerné), le groupe peut suspendre la prise de décision d'armer la cellule de crise.</p> <p>Action 4 : Activation du dispositif par le déclencheur</p> <p>Le déclencheur prend la décision de la transmission de l'alerte aux membres de la cellule de crise</p> <p>⇒ FIN DE LA FICHE REFLEXE 1 ⇒ BASCULER SUR LA FICHE REFLEXE</p>		

C- Fiche réflexe 2 : Installation et constitution de la cellule de crise

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 09/2025	
FICHE RELEXE 2 : INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE		
CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON avec l'appui de Mmes LEFRANC et MARTY		
OBJECTIF : CONSTITUTION ET INSTALLATION CELLULE DE CRISE		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Ouverture de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rejoindre les locaux pré-identifiés de la cellule de crise selon l'accessibilité géographique et le lieu de la crise : MSP La Tarasque ou MSP O2 à Chateaurenard ou MSP Pôle Santé Ouest Alpilles ou centre hospitalier d'Arles - Récupérer la mallette gestion de crise et les équipements nécessaires au fonctionnement de la cellule sur le lieu de cellule de crise choisi. - Ouvrir la mallette gestion de crise et sortir les procédures et fiches réflexes / fiches actions. <p>Action 2 : Appel des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un message type aux membres de la cellule de crise, facilement interprétable (exemple, « Plan de gestion de crise déclenché, rejoignez le local de cellule de crise à l'adresse... ») : - Doubler d'un appel téléphonique. - En cas d'absence du titulaire, appel du 2nd, puis 3ème remplaçant de chaque fonction. <p>Il convient d'inviter les membres de la cellule à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'organiser très rapidement pour se rendre disponibles, tant d'un point de vue professionnel (exemple : annuler les RDV et réunions prévues, etc.), que personnel (exemple : prévenir ses proches, organiser la garde des enfants, etc.). ▪ Rejoindre au plus vite la salle de crise. <p>Action 3 : Installation de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire émarger les membres de la cellule de crise - Rappel des éléments de contexte de la SSE et échanges sur la stratégie de réponse envisagée 		

<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des consignes de base de fonctionnement de la cellule de crise - Procéder à la répartition des fonctions de la cellule entre les membres - Distribuer les fiches actions à chaque membre de la cellule - Distribuer les outils de conduite de crise <p>Action 4 : Information des membres de la CPTS et des partenaires extérieurs sur l'armement de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les membres de la CPTS et l'ensemble des partenaires extérieurs de l'armement de la cellule de crise, dont les partenaires institutionnels. <p>Ce message doit préciser les coordonnées téléphoniques et email de la cellule de crise.</p> <p>⇒ FIN DE LA FICHE REFLEXE 2</p> <p>⇒ BASCULER SUR LA FICHE REFLEXE 3</p>		
---	--	--

D- Fiche réflexe 3 : Conduite de crise

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 05/2024	
FICHE REFLEXE 3 : CONDUITE DE CRISE		
<p>CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Mme Sylvette SCIFO-ANTON, Dr Dominique BONNET et Dr Philippe GUILLAUME, Mmes Géraldine NIAULON, IDEL, Laurence GILLES-GIRADIN, MKT, Cécile BARRIERE, IDEC (DAC), Dr Frédéric CHARRIER et Dr Muriel GRÉMAUD, Dr Pierre JAFFUEL et Dr BARGIER, Mmes LEFRANC et MARTY</p>		
<p>OBJECTIF : GESTION DE LA SITUATION ADAPTEE A LA CRISE</p>		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Dans ce cadre il appartient à chaque référent de veiller à la bonne application de sa ou ses fiche(s) : Cf. FICHES ACTIONS FONCTIONS CELLULE DE CRISE</p> <p>En conduite de crise, les objectifs stratégiques de la cellule de crise sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de la réponse à la SSE : définition et mise en œuvre de la stratégie. - Le suivi de la SSE : recevoir, traiter et classer les informations entrantes / tenir une main courante / tenir des tableaux de bord de suivi des actions/ réaliser des points de situations - La gestion du sujet sensible de la communication - La gestion des ressources (matérielles / humaines), notamment sur la durée 		

E- Fiche réflexe 4 : La sortie de crise

PROCEDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 : 05/2024	
FICHE REFLEXE 4 : ATERRISSAGE		
<p>CONCERNE : Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON avec l'appui de Mmes LEFRANC et MARTY</p>		
<p>OBJECTIF : SORTIE DE CRISE ET LEVEE DU PLAN DE GESTION DE CRISE</p>		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Après analyse de l'évolution de la SSE et après prise de contact avec la cellule d'appui ARS, la fonction décision de la cellule de crise décide de la désactivation du dispositif de gestion de crise et du désarmement de la cellule de crise.</p> <p>Action 2 : Noter l'identité du membre de la cellule de crise qui transmet l'information relative à la levée du dispositif de gestion de crise et à la sortie de crise :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Action 3 : Informer l'ensemble des membres de la cellule de crise, l'ensemble des membres de la CPTS et les différents acteurs mobilisés de la désactivation du dispositif et du désarmement de la cellule. (Canal de diffusion à déterminer),</p>		

V- Fonctionnement opérationnel de la cellule de crise

Pour optimiser le fonctionnement opérationnel de la cellule de crise, les **fiches actions** sont distribuées à chaque membre précisant sa fonction et ses actions à mettre en œuvre pendant la conduite de crise.

Le modèle des fiches actions diffusées dans le cadre du guide méthodologie d'élaboration de gestion de crise sanitaire en PACA diffusé en mars 2023 par l'ARS PACA, le CESU 13 et l'URPS ML PACA ont pour le moment été reprises telles quelles. Elles sont consignées dans l'annexe 7 de ce document.

VI- Démarche d'amélioration continue de la qualité

A- Politique d'archivage du plan de gestion de crise

La version du plan est datée et diffusée au format PDF.

La sauvegarde de l'ensemble du plan de gestion de crise (partie générique + ensemble des fiches actions, annuaires...) est stockée sur le drive de la CPTS. Un lien est diffusé à chaque membre de la cellule de crise.

Une copie papier est conservée dans chaque mallette conservée sur les lieux identifiés de gestion de crise. Il est également prévu une mise à disposition numérique via un lien auprès de chaque membre de la cellule de crise.

B- Réactualisation du document

La réactualisation du plan de gestion de crise sanitaire sera actualisée annuellement en prenant en compte les éléments préconisés dans le guide à savoir :

- Évolution de la réglementation, des ressources humaines, matérielles, etc.
- Correction des erreurs, dysfonctionnements détectés lors de la mise en application du document
- Amélioration continue du document
- Modification de l'environnement et écosystème de la CPTS

C- Politique d'information / sensibilisation et Plan de formation

La CPTS prévoit de sensibiliser ses adhérents à la gestion de crise afin de faciliter l'appropriation de l'organisation structurée du plan de gestion de crise en :

- Réalisant une newsletter dédiée à ce sujet
- Alimentant son site internet de données sur ce thème

Une formation des membres de la cellule de crise a été réalisée en 2025

Une formation aux gestes d'urgence auprès des adhérents sera proposée en 2026.

Une ou plusieurs rencontres sur le thème de la SSE seront également à nouveau proposées.

D- Programme annuel d'exercices et entrainements

Deux rencontres avec le centre hospitalier ont eu lieu en janvier et septembre 2025. Ont été évoqués les points d'articulation suivants : la sensibilisation commune des professionnels de ville et hospitaliers, la mobilisation de renforts libéraux, la mise en place d'un exercice commun, les numéros utiles, un retour d'expérience du centre hospitalier sur les outils et le matériel de gestion de crise, la mise à disposition de locaux pour installer notre cellule de crise.

E- RETEX et Réévaluation du dispositif

(Cette partie n'a pas encore été travaillée.)

Le **RETEX** est une méthode de **RE**Tour d'**EX**périence (analyse a posteriori) qui « aide à identifier de manière systémique et collective ce qui a et ce qui n'a pas fonctionné, et pourquoi et comment s'améliorer » (*After action reviews and simulation exercises. s.l. : OMS, 2018.*).

La démarche RETEX requiert le passage d'une logique individuelle à une logique collective.

La phase de retour d'expérience peut intervenir après une phase de réponse à une crise sanitaire ou la réalisation d'un exercice de simulation, afin de mettre en place une série d'actions correctrices.

L'objectif du RETEX est la réalisation du bilan des actions mises en œuvre en conduite de crise. Il identifie les points forts et /ou les faiblesses observés au cours de la gestion d'une situation donnée (situation sanitaire exceptionnelle réelle ou exercice de simulation).

Ce travail de synthèse collectif a pour but d'identifier les éventuels écarts entre la réalité et l'attendu formalisé dans le plan de gestion de crise (procédure, fiches réflexes, fiches actions, outils) et les actions et les capacités de réponse mises en œuvre au sein de la cellule de crise.

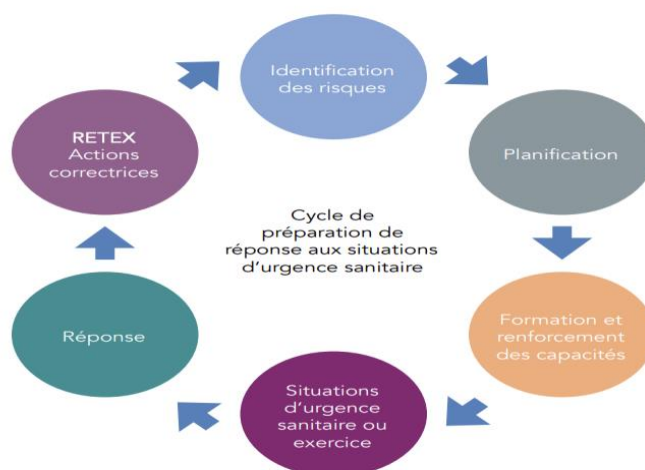


Schéma n°11 : Cycle de préparation et de réponse aux situations d'urgence sanitaire – Source : RETEX guide méthodologique SSE

Les types d'acteurs du RETEX :

- Membre(s) du comité de pilotage en charge de la validation
- Un référent RETEX en appui méthodologique
- Une équipe RETEX en charge de la mise en œuvre

Méthodologie du RETEX :

Le RETEX recourt à une méthode qui permet de faciliter la démarche d'analyse a posteriori.

Dans un RETEX il y a toujours un temps de préparation, un temps pour la mise en œuvre et restitution et un temps de suivi /valorisation des actions correctives.

Les 3 phases du RETEX :

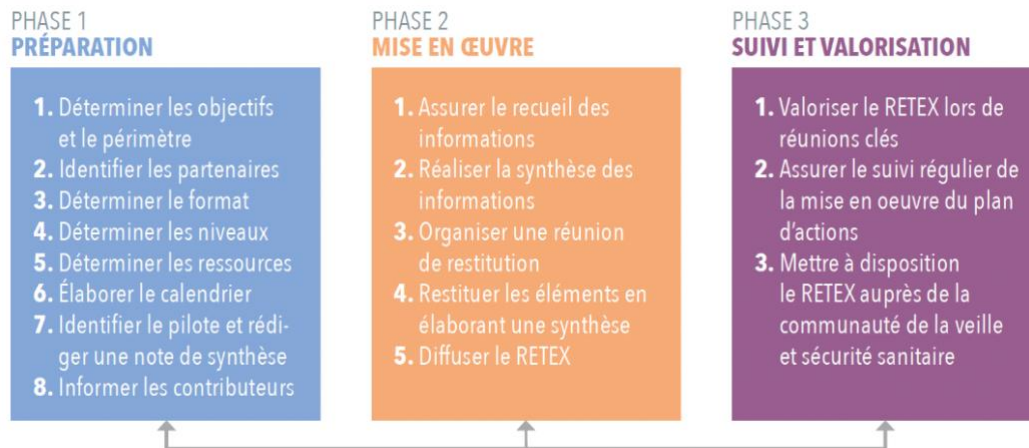


Schéma n°12 : Processus de RETEX – Source : RETEX guide méthodologique SSE

Pour davantage de précisions, vous pouvez consulter :

Retour d'expérience – Guide méthodologique – Situations d'urgences sanitaire et exercices de simulations (2019), [En ligne], disponible : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_retex_bd.pdf

Annexes

Rappel Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Information à mentionner lors de la collecte des données à caractère personnel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **[identité et coordonnées du responsable de traitement]** pour **[finalités du traitement]**. La base légale du traitement est **[base légale du traitement]**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **[destinataires des données]**.

Les données sont conservées pendant **[durée de conservation des données prévue par le responsable du traitement ou critères permettant de la déterminer]**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **(en fonction de la base légale du traitement, mentionner également : Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données)**

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **(le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits) : [adresse électronique, postale, coordonnées téléphoniques, etc.]**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

N.B : distinguer dans le formulaire de collecte, par exemple via des astérisques, les données dont la fourniture est obligatoire de celles dont la fourniture est facultative et précisez les conséquences éventuelles en cas de non-fourniture des données.

Source : <https://www.cnil.fr/fr/exemples-de-formulaire-de-collecte-de-donnees-caractere-personnel>

Annexe 1– Référents institutionnels des SSE (MAJ : 11/2024)

Institution	Identité du référent	Fonction	Coordonnées
INSTITUTIONS			
ARS	POINT FOCAL REGIONAL	Porte d'entrée de tous les signaux Relais de l'information sur les DD	Tél fixe : 04 13 55 8000 E-mail : ars-paca-alerte@ars.sante.fr Joignable 7/7 24H/24
Préfecture 13			Tél fixe : 04 84 35 40 00 Joignable 24H/24H 7/7
Sous-Préfecture Arles			Tél fixe : 04 42 17 55 00
Conseil départemental	M. Roger CAMPARIOL	DGS	Tél : 04 13 31 10 01
Association Protection Civile 13			08 92 97 63 35
Direction départementale de la protection de la population			Tél : 04 91 17 95 00
MAIRIES			
Mairie Arles	Patrick DE CAROLIS Aurélie BRUNET	Maire DGS	Tél : 04 90 49 37 38
Mairie Tarascon	Lucien LIMOUSIN Jean Luc DE COSTER	Maire DGS	Tél : 04 90 91 51 28
Mairie Chateaurenard	Marcel MARTEL Erica BATTISTONE	Maire DGS	Tél : 04 90 24 35 35
Mairie Saint Rémy de Provence	Hervé CHERUBINI Frédéric GERMAN	Maire DGS	Tél : 04 90 92 70 24
Mairie Barbentane	Jean Christophe DAUDET Mathieu STEMPEL	Maire DGS	Tél : 04 90 90 85 85
Mairie les Baux de Provence	Anne PONIATOWSKI Guilhem QUAIREL	Maire DGS	Tél : 04 90 54 34 03
Mairie Boulbon	Jeremy BECCIU Marie Chantal NOBLE	Maire DGS	Tél : 04 90 43 95 47
Mairie Cabannes	Gilles MOURGUES Sylvianne AMEDO	Maire DGS	Tél : 04 90 90 40 40
Mairie Saint Pierre de Mézoargues	Laurie PONS Virginie MASSON	Maire DGS	Tél : 04 90 43 93 42
Mairie St Martin de Crau	Christophe LAUFRAY Tania HENSENS	Maire DGS (adjointe)	Tél : 04 90 47 17 29
Mairie les saintes maries de la mer	Christelle AILLET Frédéric FOURCOUX	Maire DGS	Tél : 04 90 97 80 05
Mairie Eyragues	Michel GAVANON Tewfik MOKKADEM	Maire DGS	Tél : 04 90 24 99 00
Mairie Eygalières	Aline PELISSIER Christophe ROBERT	Maire DGS	Tél : 04 90 95 91 01
Mairie Graveson	Michel PECOUT Chantal SEBILLE	Maire DGS	Tél : 04 90 95 71 05
Mairie Maillane	Eric LECOFFRE Jean-Christophe TEILLIER-MOURET	Maire DGS	Tél : 04 90 95 74 06
Mairie Maussane	Jean Christophe CARRE Patrick ROUX	Mairie DGS	Tél : 04 90 54 30 06
Mairie Fontvieille	Gérard GARNIER Alain GRADISKI	Mairie DGS	Tel : 04 90 54 79 02
Mairie Mas Blanc les Alpilles	Laurent GESLIN Thierry PEREZ	Mairie DGS	Tél : 04 90 49 07 89

Institution	Identité du référent	Fonction	Coordonnées
Mairie Mollégès	Corinne CHABAUD Vincent BREGUIER	Mairie DGS	Tél : 04 90 95 03 51
Mairie Mouriès	Alice ROGGIERO Richard MAZOYER	Mairie DGS	Tél : 04 90 47 50 01
Mairie Noves	Georges JULLIEN Christian CASTELLANI	Maire DGS	Tél : 04 90 24 43 00
Mairie Plan d'Orgon	Jean Louis LEPIAN Marie REYNAL	Maire DGS	Tél : 04 90 73 26 00
Mairie Rognonas	Yves PICARDA Julie NAGY	Mairie DGS	Tél : 04 90 90 33 00
Mairie St Andiol	Daniel ROBERT Gregory GUIZ	Mairie DGS	Tél : 04 90 95 02 02
CCAS Arles	Mme LAVENIR	Directrice	Tél : 04 90 18 46 80
CCAS Tarascon	Mme NAVARRO	Directrice	Tél : 04 90 18 46 80
CCAS Chateaubert	Mme Sandrine RUSSELLO	Directrice	Tél : 04 90 94 06 87
CCAS St Remy de Provence	M. Pierre LEYGONIE	Directeur	Tél : 04 90 92 49 08
CROIX ROUGE			
Croix Rouge Arles			Tél : 04 65 70 00 82
Croix rouge Tarascon			Tél : 09 51 49 83 58

Annexe 2 – Coordonnées des structures, établissements sanitaires et médico-sociaux situés sur le territoire de la CPTS

STRUCTURES D'URGENCE				
Nom structure	Adresse	Personne à contacter	Fonction	Coordonnées
CH ARLES	Quartier fourchon BP 80195 13637 ARLES Cedex	Mme Sylvia BRETON, directrice Mme Séverine HUGENARD, ref SSE	Directrice	Tél : 04 90 49 26 68 E-mail : direction@ch-arles.fr
CH Les portes de Camargue TARASCON	Route d'Arles 13150 Tarascon	M. Florian MORNON	Directeur Délégué	Tél : 04 90 91 56 00 E-mail : direction.hpc@hdpdc.fr
CH AVIGNON	305 Rue Raoul Follereau 84902 Avignon	M. PINZELLI	Directeur	Tél : 04 32 75 33 33 Mail : direction@ch-avignon.fr
CENTRE DE SECOURS Tarascon				Tél : 04 90 91 01 04
CENTRE DES SECOURS Chateaubernard				Tél : 04 90 94 03 78
MARINS POMPIERS				Tél : 04 96 11 75 00
SECURITE CIVILE				Tél : 04 91 87 83 50
SAMU				Tél : 04 91 49 91 91
CENTRE ANTI POISON				Tél : 04 91 75 25 25

ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Nom établissement	Ville	Adresse	Tel/Mail
Foyer accueil médicalisé le Hameau du Phare	Rue Georges Jo Maillis	Arles	Tel : 04 42 48 81 05
Maison accueil Spécialisé Les Iris	Chemin St Paul	Saint Remy de Provence	Direction : 06 47 32 15 24
Institut médico éducatif les Abeilles	Rue Michelet	Fontvieille	Tel : 04 90 54 71 48
Association les Abeilles Arles Grand Sud	Chemin du mas d'Yvaren Quartier Fourchon	Arles	Tel : 04 90 18 82 30 contact.siege@lesabeilles.fr
Foyer de vie le Mas St Pierre	Avenue Louis Lissac	Arles	04 90 93 90 31
Fondation Partage et Vie FAM L'Oustalet	123 Impasse Jules Laty	Plan d'Orgon	04 42 05 74 70 loustalet@fondationpartageetvie.org
Maison Accueil Spécialisée le Soleil	Route d'Arles	Tarascon	04 66 02 67 00

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS

Nom établissement	Ville	Lieux d'intervention, capacité	Adresse Tel/Mail
SSIAD CH Arles	Arles	Interventions sur Arles (Mas Thibert /Raphèle/Moules/les Saintes Maries de la Mer) Nombres de places : 118	Quartier Fourchon, ARLES Tel : 04 90 49 46 30
SSIAD CCAS	Arles	Interventions sur Arles (Salin de Giraud et Sambuc) Nombre de places : 49	11 rue Parmentier, ARLES Tel : 06 68 84 87 29
SSIAD ADMR Horizon	Arles	Interventions auprès des personnes en situation de handicap, âgées de moins de 60 ans, ayant une reconnaissance par la MDPH Nombre de places : 45	22 Ave de la libération, ARLES Tel 04 90 43 36 10
SSIAD l'Amivido Romi	Chateaurenard	Nombre de places : 60	5 Lotissement Allemand, Avenue des Martyrs de la Résistance, CHÂTEAURENARD Tel : 04 90 24 90 21 ssiadromi@gmail.com
SSIAD La clé des âges	Tarascon	Intervention sur les communes de Pélissanne, Lançon-de-Provence, Berre l'Étang, Rognac, Saint Chamas, Cornillon, LaBarben, Auron, Tarascon Nombre de places : 127	8 boulevard Itam, TARASCON Tel : 04 90 91 54 04
SSIAD ADMR Val de Durance	Saint-Andiol	Intervention sur les communes de Saint Andiol, Cabannes, Verquières, Mollégès, Plan d'Orgon, Orgon et Eygalières Nombre de places : 30	Route de st Remy quartier grand Barraly, SAINT ANDIOL Tel : 04 32 62 02 49
SSIAD ADMR des Alpilles	St Rémy de Provence	Nombre de places : 60	389 Route de Maillane, ST REMY DE PROVENCE Tel : 06 25 71 25 99 svernet@admr13.org

Liste des EHPAD (document du Pôle Infos Seniors, MAJ : 01/2025)

Secteur Arles

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes sur Arles – Médicalisés



STRUCTURES	COORDONNEES	INFORMATIONS
Centre Hospitalier d'Arles EHPAD Jeanne Calment	Avenue des Alyscamps Centre-Ville Tél : 04 90 93 85 55 Mail : mr-jcalment@ch-arles.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 55 ➤ Lits habilités à l'aide sociale : 55 ➤ Hébergement temporaire : 1 place ➤ Unité protégée : non ➤ PASA (Pôles d'activités et de soins adaptés) : 14 places
Centre Hospitalier d'Arles EHPAD Le Lac	Quartier Fourchon Dans l'enceinte du CH d'Arles Tél : 04 90 49 29 49 Mail : mr-lac@ch-arles.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 104 ➤ Lits habilités à l'aide sociale : 104 ➤ Hébergement temporaire : 1 place ➤ Unité protégée : 32 places ➤ PASA (Pôles d'activités et de soins adaptés) : 12 places
Les Hauts de Barbegal	54, route de Coste basse Pont de Crau Tél : 04 90 96 43 07 Site internet : coliseefrance.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 53 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 10 ➤ Hébergement temporaire : oui – en fonction des disponibilités ➤ Unité protégée : non

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes sur Arles – Médicalisés

EHPAD Griffeuille Entraide 13	35, rue Winston Churchill Griffeuille Tél : 04 90 96 90 95 Mail : griffeuille@entraide.asso.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 91 ➤ Lits habilités à l'aide sociale : 91 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : 10 places
EHPAD Les Tournesols	12, rue Bertrand Boysset Trinquetaille Tél : 04 90 91 08 35 Mail : secretariat-tournesols@sud-generations.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 71 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 25 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : 20 places
EHPAD l'Enclos St Césaire	9, rue Antoine Talon Centre-ville Tél : 04 90 18 84 00 Mail : admin.fndd.arles@nerim.fr	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 60 ➤ Lits habilités à l'aide sociale : 35 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : non ➤ PASA (Pôles d'activités et de soins adaptés) : 14 places

Secteur hors Arles

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes hors d'Arles

COMMUNES	STRUCTURES	COORDONNEES	INFORMATIONS
Maussane les Alpilles	EHPAD Les Baux du Roy	5, Avenue Roquerousse 13520 Maussane les Alpilles Tél :04 90 54 29 29	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 70 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 5 ➤ Hébergement temporaire : en fonction des disponibilités ➤ Unité protégée : 14 places ➤ Accueil de jour : non
Maussane les Alpilles	EHPAD La Vallée des Baux	Place Laugier de Monblanc 13520 Maussane les Alpilles Tél :04 90 54 58 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 50 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 50 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : Non ➤ Accueil de jour : 6 places
Fontvieille	EHPAD Henri Bellon	Allée des Pins 13990 Fontvieille Tél :04 90 54 75 43	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 41 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 40 ➤ Hébergement Temporaire : 1 ➤ Unité protégée : Non ➤ Accueil de jour : non

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes hors d'Arles

Saint Martin de Crau	EHPAD La Rimandière	10, rue Alphonse Daudet 13310 Saint Martin de Crau Tél :04 90 47 85 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 84 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 10 ➤ Hébergement temporaire : en fonction des disponibilités - 2 semaines minimum ➤ Unité protégée : 12 places ➤ Accueil de jour : non ➤ Secteur Cocooning (pour grande dépendance) : 11 places
Tarascon	EHPAD Clerc de Molières	Route d'Arles 13150 Tarascon Tél :04 90 91 67 31	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 99 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 99 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : 29 places ➤ Accueil de jour : oui lundi/vendredi
St Etienne du Grès	EHPAD Résidence La Mourgue des Alpilles	24, Boulevard du Général de Gaulle 13103 St Etienne du Grès Tél :04 90 99 43 43	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 84 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 5 ➤ Hébergement temporaire : 4 places ➤ Unité protégée : 28 places ➤ Accueil de jour : non

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes hors d'Arles

Saint Rémy de Provence	EHPAD Marie Gasquet	Route du Rougadou 13210 St Rémy de Provence Tél :04 90 92 71 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 121 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 121 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : non ➤ Accueil de jour : non PASA (Pôle d'activités et de soins adapté) : 14 places
Maillane	EHPAD l'Oustau di Daillan	Allée Robert Ansel BP 4 13190 Maillane Tél :04 90 95 74 37	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 68 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 68 ➤ Hébergement temporaire : 1 place ➤ Unité protégée : 14 places ➤ Accueil de jour : non
Barbentane	Maison de retraite Publique Intercommunale Châteaurenard / Barbentane	Chemin de la côte 13570 Barbentane Tél :04 90 95 60 39	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 50 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 50 ➤ Hébergement Temporaire : Non ➤ Unité protégée : Non ➤ Accueil de jour : non

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes hors d'Arles

Noves	EHPAD La Durance Maison de retraite Publique Intercommunale	169, Avenue Agricola Viala 13550 Noves Tél :04 90 24 38 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 74 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 73 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : 12 places ➤ Accueil de jour : non
Eyragues	Un Hameau pour la retraite	300, Avenue du 8 Mai 1945 13630 Eyragues Tél :04 90 24 39 39	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 88 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 88 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : 12 ➤ Accueil de jour : 6 places
Châteaurenard	Maison de retraite Publique Intercommunale Châteaurenard / Barbentane Canto Cigalo	64, Avenue du Général de Gaulle BP 91 13833 Châteaurenard Tél :04 90 24 46 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 70 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 70 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : non ➤ Accueil de jour : 8 places / jours ➤ Accueil 6 jours /semaine

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes hors d'Arles

Miramas	EHPAD Les Jardins Fleuris	41, bis Avenue Aristide Briand 13140 Miramas Tél :04 90 58 12 55	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 84 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 84 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : 12 places ➤ Accueil de jour : non ➤ PASA
Miramas	EHPAD Les Jardins de la Crau	1, rue de l'Europe 13140 Miramas Tél :04 90 17 48 90	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 80 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 10 ➤ Hébergement temporaire : oui ➤ Unité protégée : 11 places ➤ Accueil de jour : non
Saint Gilles (Gard)	EHPAD Les Jonquilles	7, rue des Muscats 30800 Saint Gilles Tél :04 66 38 47 10	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 80 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 80 ➤ Hébergement temporaire : 2 places ➤ Unité protégée : 16 places ➤ Accueil de jour : 6 places

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes hors d'Arles

Port Saint Louis du Rhône	EHPAD Les Magnolias	Avenue Louis Gros 13230 Port Saint Louis du Rhône Tél :04 42 86 16 01	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 46 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 46 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : non ➤ Accueil de jour : non
Fos Sur Mer	EHPAD Le Jardin du Mazet	Rue de la Pinède 13270 Fos sur Mer Tél :04 42 56 22 96	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 80 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 5 ➤ Hébergement temporaire : oui ➤ Unité protégée : 10 places ➤ Accueil de jour : non
Salon de Provence	EHPAD Résidence Verte Prairie	Route d'Eygüières 13300 Salon de Provence Tél :04 90 56 38 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de lits : 107 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 10 ➤ Hébergement temporaire : oui ➤ Unité protégée : 43 places ➤ Accueil de jour : oui

Liste des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes hors d'Arles

<p>Beaucaire (Gard)</p>	<p>EHPAD L'Ostau</p>	<p>Avenue Farciennes 30300 Beaucaire Tel : 04 66 02 64 30</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 120 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 120 ➤ Hébergement temporaire : non
<p>Beaucaire (Gard)</p>	<p>EHPAD Gaston Doumergue</p>	<p>Place Gaston Doumergue 30300 Beaucaire Tél : 04 66 02 63 33</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de lits : 40 ➤ Lits habilités Aide Sociale : 40 ➤ Hébergement temporaire : non ➤ Unité protégée : 14 places ➤ Accueil de jour : non

Liste des Résidences Autonomie (document du Pôle Infos Seniors, MAJ : 01/2025)

Résidences Autonomie

Liste des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées – Résidences autonomie



NOM DE LA STRUCTURE	COORDONNEES	CARACTERISTIQUES
Les Iris	6, Place de La Bascule 13280 Raphèle les Arles Tel : 04 90 43 81 80	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de places : 84 ➤ Appartements : 28 ➤ Chambres : 56 ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 42 ➤ Pas d'accueil temporaire
Résidence Les Terrasses	3, Avenue du Commandant Cousteau 13460 Les Saintes Maries de la Mer Tel : 04 90 54 14 02	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Appartements : 72 (T1 et T2) ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 44 ➤ 24 places personnes handicapées vieillissantes ➤ Pas d'accueil temporaire
Résidence Alphonse Daudet	Avenue des Moulins 13990 Fontvieille Tel : 04 90 54 75 43	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de places : 39 ➤ Appartement : 37 studios non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 39 ➤ Pas d'accueil temporaire

Liste des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées – Résidences autonomie

La Margarido	7, rue Georges Clemenceau 13150 Tarascon Tel : 04 90 91 14 09	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de places : 65 ➤ Appartement : 65 non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 65 ➤ 2 studios d'accueil temporaire
Résidence La Montagnette	Quartier La Côte 13570 Barbentane Tel : 04 90 95 51 19	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de places : 55 ➤ Appartement : 55 non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 55 ➤ 1 place en accueil temporaire ➤ 1 studio d'accueil pour la famille
Résidence Le Clos Réginel	Avenue du Clos Réginel 13160 Châteaurenard Tel : 04 90 94 03 98	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de places : 114 ➤ Appartement : 114 non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 114 ➤ 2 places en accueil temporaire
Résidence Pierre Vigne	6, Avenue de la République 13630 Eyragues Tel : 09 67 42 55 92	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de places : 30 ➤ Appartement : 30 non médicalisés ➤ Chambre : 0 ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 30 ➤ Pas d'accueil temporaire

Liste des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées – Résidences autonomie

Résidence le Mas de Sarret	Avenue des Martyrs de la Galine 13210 St Rémy de Provence Tel : 04 90 92 21 67	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de places : 70 ➤ Appartement : 70 non médicalisés ➤ 68 logements individuels et 2 logements couple ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 70 ➤ Pas d'accueil temporaire
Résidence l'Arlésienne	11, Avenue du Dr Pramayon 13690 Graveson Tel : 04 86 19 40 12	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Appartement : 40 non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 15 ➤ Accueil temporaire
Résidence La Ben Vengulo	2, Boulevard Bonet d'Oléon 13870 Rognonas Tel : 04 90 94 80 94	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement privé ➤ Nombre de places : 57 ➤ Appartement : 57 non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 57 ➤ Pas d'accueil temporaire ➤ Petits animaux acceptés
L'Ensouleiado	Chemin de Mireille Pilon Blanc 13300 Salon de Provence Tel : 04 90 56 54 62	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de places : 41 ➤ Appartement : 41 non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 41 ➤ Pas d'accueil temporaire

Liste des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées – Résidences autonomie

La Mazurka	Quartier Grand Barraly 13670 Saint Andiol Tel : 04 86 19 41 70	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etablissement privé ➤ Nombre de places : 54 ➤ Appartements : 54 non médicalisés ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 40 ➤ Accueil temporaire
Logement Marcelle Lyon	Rue Bastonenq 13300 Salon de Provence Tel : 04 90 56 63 20	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établissement public ➤ Nombre de places : 14 ➤ Appartements : 14 non médicalisés ➤ Chambre : 0 ➤ Places habilitées à l'aide sociale : 28 ➤ Pas d'accueil temporaire

Résidences Service

Liste des Résidences services pour Seniors autonomes



Les résidences services sont des établissements privés, qui ne sont pas médicalisés et qui s'adressent à des personnes âgées autonomes.

Ces établissements proposent une accession à la propriété ou une prestation locative avec services à la carte en option (restauration, entretien du logement et du linge, téléassistance...)

NOM	COORDONNEES	ADRESSES
RESIDENCES DOMITYS	02 52 56 57 67 https://www.domitys.fr/	<p>Département des Bouches du Rhône :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Ciotat : 87 avenue Georges Pompidou - 04 82 29 73 81 • Saint-Martin-de-Crau : 4 avenue Saint Roch - 04 82 29 80 40 • Aix-en-Provence : 13 avenue Alfred Capus - 04 51 58 06 76 • Chateaubrenard : 100 Chemin des Tileuls - 04 82 29 80 41 • Marseille : 13 boulevard Mirabeau - 04 82 29 74 00 <p>Département du Vaucluse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cavaillon : 90 allée de Madrid - 04 82 29 74 04 • Orange : avenue de l'Arc de Triomphe - 04 82 29 74 09 • Carpentras : 277 rue du Docteur Zamenhof - 04 82 29 73 83 <p>Département du Gard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nîmes : 210 rue Philippe Séguin - 04 82 29 74 11 • Uzès : 3 avenue Moïse Charas - 04 48 76 87 00 • Alès : avenue Marcel Cachin - 04 82 29 73 86

Liste des Résidences services pour Seniors autonomes

RESIDENCES DOMITYS	02 52 56 57 67 https://www.domitys.fr/	<p>Département de l'Hérault :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montpellier : 1044 rue de Centrayrargues - 04 82 29 73 82 • Castelnau le lez : 12 rue Jean Antoine Injalbert - 04 82 29 74 03 • Agde : 84 chemin de Janin - 04 82 29 73 90 • Béziers : 29 rue du bel Air - 04 82 29 74 05
RESIDENCES LES JARDINS D'ARCADIE	0800 00 16 17 https://jardins-arcadie.fr/	<p>Département des Bouches du Rhône :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marseille 13^{ème} : 1 rue Mirès • Marseille 9^{ème} : 143 traverse de la Gouffonne • Marseille carre Saint- Lazare : 68 boulevard de Strasbourg <p>Département du Vaucluse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avignon : 16 boulevard Saint-Roch • Avignon les jardins d'Avénie : 31 rue guillaume puy <p>Département du Gard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nîmes : 7 boulevard Natoire • Grau-du-Roi : 841 route de Carnon <p>Département de l'Hérault :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sète : 560 boulevard Jean Mathieu Grangent

Liste des Résidences services pour Seniors autonomes

<p>LES HESPERIDES</p>	<p>01 76 61 05 21</p> <p>https://www.sopregim.fr/</p> <p>sopregim@compass-group.fr</p>	<p>Département des Bouches du Rhône :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marseille : 36 rue des Mousses – 04 91 77 06 00 - 06 74 24 36 49 • Aix en Provence : 18 boulevard du Roi René – 04 42 93 48 70 - 06 74 24 36 49 <p>Département du Gard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nîmes : 14 rue des Bénédictins – 04 66 21 04 27
<p>LES SENSORIALES</p>	<p>05 62 47 86 10</p> <p>https://www.senioriales.com/senioriales</p>	<p>Département des Bouches du Rhône :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Paradou : route des Tours de Castillon • Marseille : 159 boulevard du pont de vivaux • Charleval : 1 boulevard de la Durance • Saint Gilles : 9 rue de l'occitan <p>Département du Gard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Calmette: 3 rue des Mûriers • Saint Gilles: 9 rue de l'occitan • Saint Privat les Vieux : 15 Chemin des Espinaux • Jonquièrre Saint Vincent : chemin du Pauvre Ménage • Rochefort du Gard : 3745 route d'Avignon • Cavillargues : chemin de Tresques

Liste des Résidences services pour Seniors autonomes

<p>LES SENSORIALES</p>	<p>05 62 47 86 10</p> <p>https://www.senioriales.com/senioriales</p>	<p>Département de l'Hérault :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint Jean de Vedas : 14 route de Montpellier • Montagnac : 2 rue du Magistrau • Juvignac : 107 rue Jupiter • Bassan : rue des Glycines • Vias : 24 rue des Lucques • Agde : 2 boulevard des Volcans <p>Département du Vaucluse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cavaillon : place Maurice Bouchet • Monteux : rue de Chateaubriand ZAC de beaulieu
-------------------------------	--	--

Annexe 3– Référents SSE des CPTS du département

Structure	Commune	Identité du référent	Profession	Coordonnées
CPTS Grand Avignon	Vedène	Dr Alexis BERNAL	Médecin	Tél : 06 30 07 32 89 E-mail : dochernalex@gmail.com
	Le Pontet	Dr Alexis RUIZ	Pharmacien	Tél : 06 07 97 83 95 E-mail : pharmaciejardinsdefargues84@gmail.com
CPTS Val Durance	Sénas	Dr Henri ROSSINI	Médecin	Tél pro : 07 65 81 82 78 Tél personnel : 06 86 73 62 90 E-mail : henricamille.rossini@gmail.com
CPTS du Pays Salonais	Salon de Provence	Dr Simon CHABAS	Médecin généraliste Président de CPTS	Tél : E-mail : president.cpts.pays.salonais@gmail.com
CPTS de Martigues	Martigues	Dr Ettore MARZANO	Chirurgien viscéral Président de CPTS	Tel pro : 07 68 89 41 87 Tel perso : 06 18 24 64 76 E-mail : contact@cpts-martigues.fr
CPTS Cerebellum	Cavaillon	Non connu		

Annexe 5 – Procédure d’activation du dispositif de gestion de crise et modèle de point de situation

 <p>CPTS PAYS D'ARLES <i>s'assurer pour la Santé de demain</i></p>	<p>Procédure d’activation du dispositif de gestion crise</p>	<p>Page 1 sur XX</p>
--	---	----------------------

<u>Rédaction</u> :	<u>Validation</u> :	<u>Date d’application</u> :
		Version 1

<p><u>Périmètre d’application</u> :</p>
<p><u>Pourquoi</u> (cette procédure est mise en place, finalité) :</p>
<p><u>Qui</u> (est concerné par cette procédure, à qui s’applique-t-elle)</p>
<p><u>Procédure</u> :</p>
<p><u>Références</u> :</p>

<u>Date de création</u> :	<u>Date de modification</u> :	<u>Modifications apportées</u> :
05/2024		

Annexe 6 – Modèle de point de situation



POINT DE SITUATION N°

Description de l'événement (date de début de l'événement, nature, typologie, etc.)

Impact de l'événement et conséquences (organisationnelles, médiatiques, sur la sécurisation de l'établissement, sur l'accueil des résidents, etc.)

Mesures de gestion (activation du plan bleu, cellule de crise, rappel de personnel, mobilisation de moyens matériels supplémentaires, évacuation, mise à l'abri, sécurisation, ruptures de flux, etc.)


Effectuées

En cours

Non encore effectuées

Demande(s) spécifique(s)

Annexe 7 – Fiches action des fonctions de la cellule de crise

FICHE ACTIONS DECISION	
 <p>Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles</p>	
Version 1 – DATE : 02/2024	
Concerne	Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON
Missions	RESPONSABILITE GLOBALE DE L'OPERATION
Actions	<p>TEMPS 1 : ARMEMENT DE LA CELLULE DE CRISE :</p> <p>Être en appui et en supervision des premières actions du pilote de la cellule de crise.</p> <p>TEMPS 2 : CONDUITE DE CRISE :</p> <p>Superviser le pilotage de la cellule de crise en lien avec le pilote de crise et valider les actions mises en œuvre.</p> <p>Valider en appui avec les autres fonctions de la cellule un diagnostic de la situation et élaborer un dispositif stratégique de montée en puissance en fonction de la nature et de l'ampleur de la situation.</p> <p>Valider la gradation de la réponse au regard de la situation Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gradation 1 : augmentation de la mobilisation intra structures -Gradation 2 : création de structures dédiées (avec adossement à un établissement de référence). <p>Faire le lien avec les autorités (Reporting à la cellule d'appui ARS, ...).</p> <p>Définir des points de situations, en fonction de l'évolution des événements, à périodicité définie dès le début de la mise en place de la cellule.</p> <p>Définir la stratégie de communication en lien avec le référent communication (communication de manière graduelle et proportionnée adaptée à l'ampleur et l'évolution de la situation).</p> <p>TEMPS 3 : SORTIE DE CRISE</p> <p>Décider de la levée du Plan de gestion de crise et vérifier l'opérationnalité de l'application.</p> <p>Vérifier l'effectivité de la mise en œuvre du retour à la normale.</p>
Moyens/ Outils	

FICHE ACTION DU PILOTE DE LA CELLULE DE CRISE

Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles

Version 1 – DATE : 02/2024

Concerne

Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON

Missions

PILOTAGE DE LA CELLULE DE CRISE (et éventuel secrétariat sauf si fonction dédiée au secrétariat de crise)

Actions

TEMPS 1 : ARMEMENT DE LA CELLULE DE CRISE :

Désigner une personne dédiée aux rappels des absents de la cellule de crise si nécessaire et à l'émergence des membres.

Identifier les rôles et responsabilités au fur et à mesure de l'arrivée des membres avec l'aval du responsable de la cellule.

Distribuer les fiches Actions aux membres de la cellule de crise.

Désigner une personne responsable de la traçabilité des fiches réflexes déclenchement Plan gestion crise.

Installer les équipements et les outils pour la conduite de crise.

Désigner une personne pour tenir la main courante de la cellule de crise (cahier ou fichier Excel).

Assurer ou contrôler la bonne application de la tenue de la main courante (qui retrace l'ensemble des événements survenus de manière chronologique + contacts et décisions prises).

TEMPS 2 : CONDUITE DE CRISE :

Coordonner le pilotage de la cellule de crise et définir le rythme de fonctionnement de la cellule.

Synthétiser les actions menées (ou à mener) sur un tableau visuel de bord (ou identifier une personne ressource).

S'assurer de l'application des fiches Actions de chacune des fonctions de la cellule de crise tout au long de la crise.

Formaliser des protocoles et procédures en lien avec la montée en puissance de la situation si besoin.

TEMPS 3 : SORTIE DE CRISE

Coordonner la mise en œuvre de la levée du plan de gestion de crise.

Moyens/ Outils

FICHE ACTION ORGANISATION MEDICALE CELLULE DE CRISE



Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles

Version 1 – DATE : 02/2024

Concerne

Dr Dominique BONNET et Dr Philippe GUILLAUME

Missions

PILOTAGE DE L'ORGANISATION MEDICALE

Actions

Vérifier la transmission de l'Alerte Plan Gestion de Crise auprès des professionnels médicaux.

Désigner les rôles et responsabilités au sein d'une sous cellule coordination médicale si besoin.

Définir avec le pilote de la cellule de crise la stratégie de prise en charge (gradation adaptée aux ressources humaines et matérielles).

Désigner une personne dédiée au suivi et à la traçabilité des recommandations sanitaires (DGS urgent etc..).

Rester en lien avec les référents médicaux des autres cellules de crise du territoire et transmettre les reporting à la cellule de crise.

Identifier les besoins en santé générés par la situation sanitaire exceptionnelle.

Superviser le rappel des professionnels médicaux en gradation 2

Anticiper avec le référent paramédical des actions d'aller vers des populations éloignées du soin.

S'assurer de la transmission de l'information de la levée du Plan de gestion de crise.

Moyens /Outils

FICHE ACTION ORGANISATION PARAMEDICALE CELLULE DE CRISE



Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles

Version 1 – DATE : 02/2024

Concerne	Géraldine NIAULON, IDEL Laurence GILLES-GIRADIN, MKT Cécile BARRIERE, IDEC (DAC)
Missions	PILOTAGE DE L'ORGANISATION PARAMEDICALE
Actions	<p>Vérifier la transmission de l'Alerte Plan Gestion de Crise auprès des professionnels paramédicaux</p> <p>Désigner les rôles et responsabilités au sein sous cellule coordination paramédicale si besoin</p> <p>Rendre compte à la cellule de crise : points de situations (point des effectifs, point des besoins matériels...)</p> <p>Participer avec le responsable de la cellule de crise et le référent médical à la gradation de la stratégie de prise en charge (gradation adaptée aux ressources humaines et matérielles).</p> <p>Désigner une personne dédiée au suivi et à la traçabilité des stocks matériels et prévoir la distribution mis à disposition par autorités.</p> <p>Évaluer le nombre de professionnels paramédicaux mobilisables.</p> <p>Rester en lien avec les référents paramédicaux des autres cellules de crise du territoire et transmettre les reporting à la cellule de crise.</p> <p>Superviser le rappel de nouveaux professionnels paramédicaux en gradation 2</p> <p>S'assurer de la transmission de l'information de la levée du Plan de gestion de crise.</p>
Moyens/ Outils	

FICHE ACTION COMMUNICATION CELLULE DE CRISE



Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles

Version 1 – DATE : 02/2024

Concerne Dr Bernard GIRAL, Dr Paul COCHET, Sylvette SCIFO-ANTON
 En appui : Marie LEFRANC, coordinatrice et Cécile MARTY, assistante administrative

Missions **MISE EN ŒUVRE DE LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE**

Actions

- Rédiger des supports de communication interne et externe validés par la fonction décision de la cellule de crise
- Organiser des points de presse si nécessaire
- Faire le reporting des communications émanant des autres cellules de crise du territoire et des autorités
- Identifier un porte-parole pour assurer la communication interne et externe (autorités, médias...)

€ ..

Moyens/ Outils

FICHE ACTION SUPPORT CELLULE DE CRISE



Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles

Version 1 – DATE : 02/2024

Concerne

Dr Frédéric CHARRIER, médecin biologiste
Dr Muriel GRÉMAUD, pharmacienne

Missions

**COORDINATION DES BESOINS EN SUPPORT LOGISTIQUE
ET SECURITÉ**

Actions

Identifier et recenser les besoins en matériel
Organiser la distribution de stock
Contacter les prestataires et personnes ressources pour piloter l'acheminement des équipements logistiques
Sécuriser les installations dédiées si besoin
Identifier des personnes responsables des infrastructures dédiées si besoin

Moyens/ Outils

FICHE ACTION SECRETARIAT CELLULE DE CRISE



Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles

Version 1 – DATE : 02/2024

Concerne

Marie LEFRANC, coordinatrice
Cécile MARTY, assistante administrative

Missions

TENUE DU SECRETARIAT DE LA CELLULE DE CRISE

Actions

Réception des appels et courriels

Tenue de la main courante (listings des appels, des mails, décisions prises...), ce qui assure la traçabilité de ce qui se déroule dans la cellule

Rédaction des points de situations (attention, selon le profil du secrétariat et la charge de travail, cette fonction peut être confiée au pilote)

Suivi des transmissions de documents aux institutions

Rédaction de tout document nécessaire pour le suivi des actions

Remplissage des Tableaux de bord (actions à mener ou qui ont été menées).

Formalisation de CR de réunions si besoin.

Moyens/ Outils

FICHE ACTION REFERENT REPRESENTATION INTRA TERRITORIALE DE LA CELLULE DE CRISE



Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS du Pays d'Arles

Version 1 – DATE : 02/2024

Concerne

Dr Paul COCHET (en lien avec la coordinatrice de la MSP de la Tarasque)
 Dr Pierre JAFFUEL (en lien avec la coordinatrice de la MSP O2)
 Dr GIRAL et Dr BARGIER (en lien avec les 2 coordinatrices des MSP de Fontvieille et Maussane les Alpilles)

Missions

REPRESENTATION DE LA CELLULE DE CRISE AU SEIN DU ZONAGE DE LA CPTS

Actions

Mobiliser les PSL de la zone

Identifier et recenser les besoins en matériel de la zone

Faire le lien avec la cellule de crise de la CPTS et les autres représentants territoriaux

Faire le lien avec le pilote de la cellule de crise

Réaliser des points réguliers avec la cellule de crise

Décliner sur le territoire la stratégie mise en place

€ ..

Moyens/Outils

NUMÉROS D'URGENCE



WWW.HOPTOYS.FR



POLICE-SECOURS

17



SAPEURS-POMPIERS

18



SAMU

15



NUMÉRO D'URGENCE
pour les personnes sourdes et malentendantes

114



APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

112

Les pictogrammes sont réalisés avec le logiciel Symwriter vendu sur www.hoptoys.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SIGNALER-ALERTE-DECLARER

Qui signale ?

- Établissements de santé / Établissements médico-sociaux
- Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, biologistes ...)
- Collectivités (entreprise, école, association ...)
- Particuliers

Pourquoi signaler ?

- PROTÉGER
- PRÉVENIR
- ÉVALUER
- INVESTIGUER
- SURVEILLER

Que signaler ?

- MALADIES À DECLARATION OBLIGATOIRE
- CAS GROUPÉS D'INFECTIONS
- ÉVÈNEMENTS ENVIRONNEMENTAUX AYANT UN IMPACT SUR LA SANTE DE LA POPULATION
- ÉVÈNEMENTS SANITAIRES EXCEPTIONNELS AYANT UN IMPACT SUR LA SANTE DE LA POPULATION ET/OU LE FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE
- MALADIES TRANSMISSIBLES EN COLLECTIVITÉS (INFECTION RESPIRATOIRE AIGUË/COVID/GASTRO ENTÉRITE AIGUË)
- ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES ASSOCIÉS AUX SOINS EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTE, MEDICO-SOCIAUX ET EN AMBULATOIRE
- INCIDENTS DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS
- INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS EN ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX ET SOINS DE VILLE
- ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES EN ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX
- INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTE

Point Focal Régional
ARS Provence-Alpes Côte d'Azur
 ars-paca-alerte@ars.sante.fr
 Portail de signalement des événements sanitaires indésirables
 04 13 55 83 44
 24/7 04 13 55 8000
 Medimail : ars-paca-alerte@arspaca.mssante.fr
 Bluefiles : ars-paca-alerte@ars.sante.fr
 www.paca.ars.sante.fr

Via Formulaire Évènement indésirable
Via E SIN
Via Portail de signalement


Un point d'entrée unique en Provence-Alpes Côte d'Azur
Tout signalement urgent doit être doublé d'un appel téléphonique

Lien de téléchargement de la version vidéo du flyer :


https://drive.google.com/drive/folders/14xy49eVbrF74bPhcTvifNt47tXXz3RBQ?usp=share_link

VOTRE VIE DÉPEND DE LA RAPIDITÉ D'APPLICATION DE CES CONSIGNES :


FEU DE FORÊT :
Fermez les volets, portes et fenêtres.
Calfeutrez avec du linge mouillé.




MOUVEMENT DE TERRAIN :
Éloignez-vous de la zone dangereuse.




INONDATION :
Montez à pied dans les étages.




SÉISME :
Abritez-vous sous un meuble solide.



INCIDENT EN SITE INDUSTRIEL :
Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche.



TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES :
Éloignez-vous de la zone dangereuse.



CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE :

SIGNAL D'EXERCICE
 1 min 41
Tous les 1ers mercredis du mois.

SIGNAL D'ALERTE
 1 min 41 Silence 9 sec 1 min 41 Silence 9 sec 1 min 41

SIGNAL DE FIN D'ALERTE
 30 sec

METTEZ-VOUS À L'ABRI DU DANGER :



Ne pas aller chercher les enfants à l'école, qui dispose d'une organisation prévue pour les protéger !




Ne pas téléphoner afin de libérer les lignes pour les services de secours !



Écoutez la radio et attendez les consignes de sécurité !

UNIR POUR PRÉVENIR

LES CONSIGNES DE BONNE CONDUITE FACE AUX RISQUES MAJEURS



VOTRE KIT D'URGENCE POUR 72 H

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... Lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit, préparé à l'avance, vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera également très utile en cas de départ précipité.



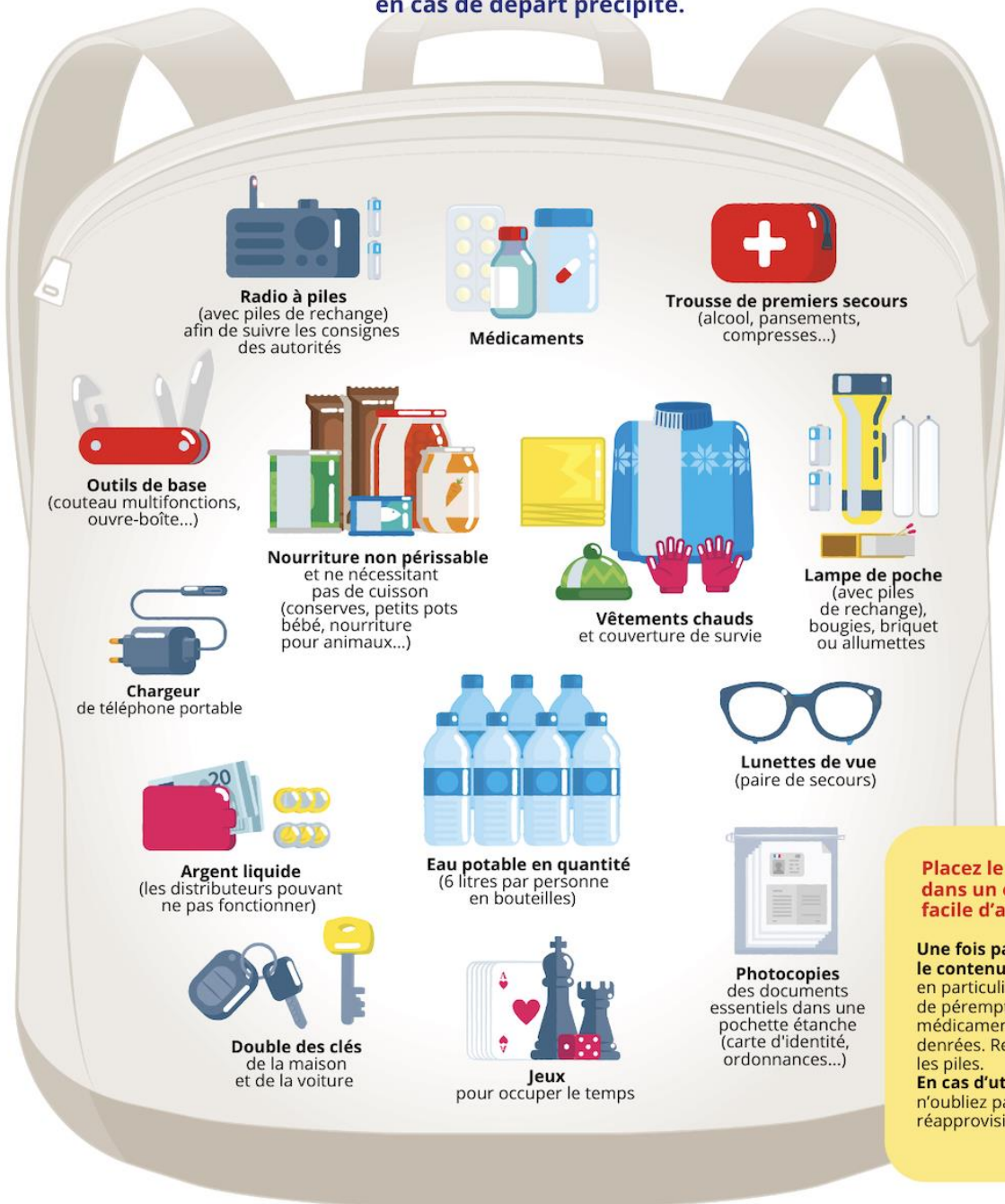
PLACEZ LE SAC DANS UN ENDROIT FACILE D'ACCÈS !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles. En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

 SAC	 TROUSSE DE PREMIERS SECOURS (alcool, pansements, compresses ...)	 MÉDICAMENTS
 CHARGEUR de téléphone portable	 JEUX pour occuper le temps	 VÊTEMENTS CHAUDS et couverture de survie
 DOUBLE DES CLÉS de la maison et de la voiture	 EAU POTABLE EN QUANTITÉ (6 litres par personne en bouteilles)	 LUNETTES DE VUE (paire de secours)
 ARGENT LIQUIDE (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner)	 OUTILS DE BASE (couteau multifonctions, ouvre-boîte ...)	 LAMPE DE POCHE (avec piles de rechange), bougies, briquet ou allumettes.
 PHOTOCOPIÉS des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnances ...)	 RADIO À PILES (Avec piles de rechange) afin de suivre les consignes des autorités	 NOURRITURE NON PÉRISSABLE et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé, nourriture pour animaux ...)

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.
En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

Glossaire

ABM	Agence de la BioMédecine
ACI	Accord Conventionnel Interprofessionnel
ARS	Agence Régionale de Santé
ANSM	Agence Nationale de Sécurité du Médicament
ASN	Autorité de Sureté Nucléaire
ANSP	Agence Nationale de Santé Publique
ASIP Santé	Agence des Systèmes d'Information Partagés en Santé
CDS	Centre de Santé
CIC	Cellule Interministérielle de Crise
CIAV	Cellule Interministérielle d'Aide aux Victimes
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
COD	Centre Opérationnel Départemental
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministériel des Crises
CORRUSS	Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires
COVID	Corona Virus Disease
COZ	Centre Opérationnel de Zone
CPTS	Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé
CRAPS	Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire
DD	Délégation Départementale
DDRM	Dossier Départemental sur les Risques Majeurs
DG ARS	Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
DGS	Direction Générale de la Santé
DSO	Dispositifs Spécifiques Opérationnels
ECG	Electrocardiogramme
EFS	Etablissement Français du Sang
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMS	Etablissement Médico-Social
ESP	Equipe de Soins Primaires
ESS	Equipe de Soins Spécialisés
MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelle
NRBC-E	(Risque) Nucléaire Radiologique Biologique Chimique et Explosif
ORSAN	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles
ORSAN AMAVI	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles Accueil Massif de Victimes non contaminées
ORSAN BIO	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles lors d'un risque biologique connu ou émergent
ORSAN CLIM	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles lors d'un phénomène climatique
ORSAN EPI VAC	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles
ORSAN NRC	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situation sanitaires exceptionnelles pour la prise en charge d'un risque Nucléaire Radiologique ou Chimique
ORSAN REB	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles pour la prise en charge d'un Risque Epidémique et Biologique
ORSEC	Organisation de la Réponse de la SECurité Civile
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PFR	Point Focal Régional
PGTHSSE	Plan de Gestion des Tensions Hospitalières et des SSE
POI	Plan d'Opération Interne
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PVUS	Plateforme de Veille et d'Urgence Sanitaire
PZMRS	Plan Zonal de Mobilisation des Ressources Sanitaires
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
SDACR	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats
SZDSP	Service Zonal de Défense, Sécurité, Planification
SSE	Situation Sanitaire Exceptionnelle
VSS	Veille et Sécurité Sanitaire

Bibliographie

Guide d'aide à la préparation et à la gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles Ministère de la Santé. 2019 [En ligne]. Disponible :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_situation_sanitaire_exceptionnelle.pdf

Guide d'élaboration d'un plan bleu. ARS de zone sud est. Octobre 2011.

Guide d'élaboration d'un plan bleu. ARS Nord Pas de Calais. [En ligne]. Disponible :

https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/Le_guide_plan_bleu.pdf

Guide d'aide à l'élaboration du plan bleu en EHPAD. Disponible :

<https://solidarites.gouv.fr/guide-daide-lelaboration-du-plan-bleu-en-ehpad>

Prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Haute Autorité de Santé. [En ligne]. Disponible :

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-03/fiche_pedagogique_prise_en_charge_situations_sanitaires_exceptionnelles.pdf

Guide méthodologique aide à l'organisation de l'offre de soins en situations sanitaires exceptionnelles Ministère de la Santé. 2014. [En ligne]. Disponible :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/organisation_offre_de_soins_ok_bd.pdf

Plan de gestion des tensions hospitalières & des situations sanitaires exceptionnelles Dr Jean-Marc PHILIPPE Conseiller médical auprès du Directeur général de la santé Direction Générale de la Santé Gestion de crise dans les établissements de santé. 2018. [En ligne]. Disponible :

https://www.samu-urgences-de-france.fr/medias/files/JSUDF181218_07_Plan_HT_SSE.pdf

Dispositif d'organisation régionale de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles ORSAN AMAVI attentats terroristes. ARS Centre Val de Loire. Claire Janin CSTH Régional. Avril 2018. [En ligne].

Disponible : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/media/83697/download?inline>

Retour d'expérience – Guide méthodologique – Situations d'urgences sanitaire et exercices de simulations (2019)

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_retex_bd.pdf